

Aujourd'hui

Arts et spectacles



E1 Le Cirque dans Manhattan

Vacances/Voyage



I1 Un week-end à Toronto

Plus



B1 Ouvert ou fermé: c'est l'anarchie!

Vivre aujourd'hui



D1 La guerre... des régimes!

Sommaire

Annonces classées

Immobilier..... D11 à D13, F1 à F6
marchandises..... F6 à F8
emplois..... F8, C1 à C6, H11 à H13
automobiles..... H13 à H16
propositions d'affaires..... H2
Bandes dessinées..... M6
Bridge — Timbres..... I17
Carrières et prof..... L1 à L12,
M1 à M4
Décès..... H16, H17
Économie..... H1 à H10
Êtes-vous observateur?..... D11
Feuilleton..... M5
Habitat..... J1 à J18
Horoscope..... M5
Le monde..... D10, D20
Maisons d'ensei..... D6, D7
Mots croisés..... H13, M5
Mot mystère..... F3
Restaurants..... K7 à K10
Sports..... C1 à C6
Télévision..... E2
Vivre aujourd'hui..... D1 à D4

Steinberg s'engage à ne pas vendre ses supermarchés

Si les employés disent oui aux concessions salariales de \$20 millions

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Si les employés de Steinberg acceptent, par leur «vote historique» de demain, les reculs salariaux de \$20 millions qui leur sont réclamés, l'entreprise s'engage à ne plus vendre, en bloc ou à la pièce, ses marchés d'alimentation du Québec et de l'Ontario.

Cet engagement à rejeter «toute offre d'achat reçue» et à «continuer ses opérations» est contenu dans une lettre que le président de Steinberg, M. Irving Ludmer, a fait parvenir hier au premier ministre du Québec.

Tenant une médiation, M. Bourassa avait requis un tel engagement écrit, de la part du conseil d'administration de Steinberg, après le rejet des concessions salariales par deux assemblées régionales de délégués, plus tôt cette semaine. Rejet qui désavouait le président de la FTQ, M. Louis Laberge, qui recommandait à ses affiliés d'accepter les «sacrifices» proposés par l'entreprise montréalaise.

Parallèlement, Steinberg émettait hier un bref communiqué où elle évoque cette garantie, conditionnelle à un vote favorable aux concessions de \$20 millions. Vote qui aura lieu demain, pour les 8 000 employés des 83 magasins Steinberg de la région de Montréal. Mercredi prochain, les 450 employés des 12

magasins de la région de Québec voteront à leur tour.

Les délégués de ces deux sections des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ) ont été presque unanimes à dire non à leur employeur. L'intervention de M. Laberge a mis les délégués en colère, au dire de M. Thomas Kukovica, porte-parole de la section de Montréal.

Le président de la FTQ affirmait que «Steinberg ne badine pas» et que le refus des «sacrifices» mettrait en danger les emplois actuels.

A sa lettre au chef du gouvernement et à
VOIR STEINBERG EN A 2

Que la fête commence!

LARRY LANDRY

Les feux d'artifice sont de retour en ville!

Le 4^e International Benson & Hedges illuminera le ciel montréalais des 22h aujourd'hui. Le Canada donnera le coup de départ de ce prestigieux concours d'art pyrotechnique.

Jusqu'au 22 juin, sons et lumières envahiront La Ronde tous les mercredis et samedis soirs. Outre le Canada, six pays tenteront de remporter le Jupiter d'or: États-Unis, Allemagne de l'Ouest, Espagne, France, Italie et Autriche, dont ce sera la première participation.

L'an dernier, la firme Austin Fireworks des États-Unis avait remporté les grands honneurs, devant l'Allemagne de l'Ouest, l'Espagne et le Canada.

Pour une troisième année d'affilée, le Canada sera représenté par la firme québécoise Ampleman Pyrotechnie qui compte bien décrocher un Jupiter.

Le prix des billets individuels pour un spectacle varie entre \$10 et \$17; un laissez-passer familial (père, mère et deux enfants ou un parent et trois enfants) coûte \$35. La plupart des billets donnent un accès illimité aux manèges de La Ronde.

VOIR FÊTE EN A 2

Jean et Luc Roberge, deux artisans d'Ampleman Pyrotechnie, voient aux derniers préparatifs en vue du spectacle d'ouverture du 4^e International Benson & Hedges, ce soir à La Ronde.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse



Ottawa facilite la venue de parents

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Il sera plus facile pour les personnes vivant à l'étranger de rejoindre leur famille au Canada, selon les nouveaux règlements annoncés hier par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara MacDougall.

Des milliers de personnes pourront bénéficier de ces nouvelles dispositions, a fait

VOIR PARENTS EN A 2

Reagan donne le ton au Sommet

Il plaide pour une amélioration des Droits de l'Homme en URSS

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
La Presse à HELSINKI

Le président Reagan a démontré hier qu'il n'avait pas l'intention de faire de compromis sur la question des Droits de l'Homme, même si ses hôtes soviétiques se montrent mécontents de sa décision de rencontrer des dissidents pendant son séjour à Moscou.

Parlant dans l'immeuble de la capitale finlandaise qui a vu la signature des Accords d'Helsinki, le président a mis l'Union soviétique au défi de respecter intégralement les dispositions du document qui portent sur les libertés individuelles.

«Treize ans après la signature des Accords, il est difficile de comprendre pourquoi les cas de familles divisées et de mariages interdits sont encore à l'ordre du jour des rapports Est-Ouest, ou pourquoi les citoyens qui veulent émigrer sont encore sujets à des quotas artificiels et à des décisions arbitraires», a-t-il dit.

«Rien ne peut justifier que l'URSS ne relâche pas tous ses citoyens emprisonnés pour délit d'opinion ou pour avoir exprimé leur foi religieuse», a-t-il ajouté, dans un discours destiné à donner le ton à son voyage à Moscou.

La veille, un responsable soviétique a cependant averti le président qu'il obtiendrait une «vision déformée» de la réalité soviétique s'il allait de l'avant avec son projet de rencontrer lundi des dissidents et des «refuseniks», des juifs désirant émigrer. Ce geste «ne va pas aider à améliorer» les relations entre les deux pays et «ne contribuera pas à la compréhension mutuelle», a ajouté le responsable, Vladimir Petrovski, vice-ministre des Affaires étrangères.

Selon des porte-parole d'organisations juives présents à Helsinki, la milice soviétique a empêché mercredi deux «refuseniks» invités à la rencontre présidentielle de se rendre à Moscou. Les miliciens ont physiquement empêché deux citoyens habitant Leningrad, Elena Keis-Kuna et Ronald Zelouchonok, de prendre le train, a dit le porte-parole. Un autre «refusenik» invité à la rencontre, Vladimir Ruiz, a reçu un appel de la milice l'avertissant qu'il «allait regretter» sa décision s'il acceptait l'invitation du président, selon un porte-parole du Conseil national pour les juifs soviétiques.

VOIR REAGAN EN A 2

Mulroney garde la faveur des Québécois

Le taux de satisfaction envers Bourassa atteint un sommet

PIERRE GRAVEL

Une légère remontée des conservateurs fédéraux sur la scène québécoise et l'incontestable supériorité du premier ministre Brian Mulroney face à ses rivaux, de même que la popularité sans précédent du gouvernement Bourassa sont les faits saillants du plus récent sondage CROP effectué auprès de l'électorat québécois pour le compte de La Presse.

Cette enquête auprès de 1 002 personnes interrogées entre les 15 et 18 mai indique que, même si l'humeur politique des électeurs semble remarquablement stable depuis plusieurs semaines, favorisant nettement le Parti libéral, ce sont les premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa qui y trouveront le plus de motifs d'encouragement.

Si le niveau de satisfaction à l'égard du gouvernement fédéral actuel est demeuré à peu près in-

change depuis la mi-avril (44 p. cent), les intentions de vote en faveur du Parti conservateur ont augmenté de quatre points, passant de 26 à 30 p. cent. Si des élections fédérales s'étaient déroulées il y a une dizaine de jours, les libéraux de John Turner auraient cependant largement remporté la palme avec 44 p. cent des voix alors que les néo-démocrates de Ed Broadbent auraient dû se contenter de 26 p. cent, un recul de deux points par rapport au mois dernier. (Voir tableau 1)

Lorsqu'on le compare au sondage Angus Reid fait à l'échelle nationale et publié hier par *Southern News*, le sondage CROP montre une différence marquée entre les perceptions des Québécois et celles de l'ensemble des Canadiens. Angus Reid accorde en effet 37 p. cent des intentions de vote aux libéraux, 31 p. cent aux conservateurs, et 30 p. cent

VOIR MULRONEY EN A 2

TABLEAU 1

INTENTIONS DE VOTE AU FÉDÉRAL VS POPULARITÉ DES CHEFS ET DEGRÉ DE SATISFACTION FACE AU GOUVERNEMENT

Question:

S'il y avait des élections fédérales aujourd'hui, au Canada, pour quel parti voteriez-vous ou seriez-vous tenté de voter?

(entre parenthèses: la popularité respective des chefs Turner, Mulroney et Broadbent)

SONDAGES DU:	PLC %	PC %	NPD %	DEGRÉ DE SATISFACTION FACE AU GOUVERNEMENT (%)		
				TRES OU ASSEZ SATISFAIT	PEU OU PAS DU TOUT	SANS REPONSE
15-18 MAI 88	44 (13)	30 (31)	26 (20)	44	44	11
15-19 AVRIL	46	26	28	45	47	8
5-7 MARS	46	27	26	40	53	7

Électronique
Une VRAIE vente
VIDÉOS • TÉLÉVISEURS • FOURN à MICRO-ONDES • CAMÉRAS VIDÉO • HAUTE-FIDÉLITÉ • PORTATIFS...

Montreal: 8390 ST-HUBERT (sud de Metropolitain) 388-4777 / 388-1122
Laval: 1529 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3322

SONY TOSHIBA ZENITH MITSUBISHI HITACHI SANYO SHARP

SUITE DE LA UNE

TABLEAU 2

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE DEPUIS 1985

	PLQ	PQ	NPD	AUTRES
CROP (15-28 mai 88)	63%	28%	9%	1%
CROP (15-19 avril 88)	57	28	14	1
SORECOM (5-13 avril 88)	55	32	12	1
CRGP (5-7 mars 88)	54	30	16	—
CROP (19-24 fév. 88)	53	30	17	1
SORECOM (fév. 88)	59	26	14	1
CROP (15-20 janv. 88)	55	31	12	1
CRÉATEC (13-16 janv. 88)	52	29	12	7
SORECOM (fin nov. 87)	53	33	13	1
CRÉATEC (16-17 nov. 87)	53	30	15	2
LÉGER, LÉGER 11-15 oct. 87)	53	32	14	1
CROP (1-6 oct. 87)	54	23	22	2
SORECOM (18-30 sept. 87)	54	26	18	1
CROP (12-18 juin 87)	58	22	18	2
ÉLECTION (2 déc. 85)	56	39	—	5
CROP (22-24 nov. 85)	54	39	—	6

MULRONEY

Mulroney garde la faveur des Québécois

au NPD. Au Québec, Angus Reid accorde une moins grande avance que CROP aux troupes de John Turner (41 p. cent); il donne la deuxième place au NPD (30 p. cent) et relègue les conservateurs en troisième place (28 p. cent).

En ce qui a trait à la popularité personnelle des chefs de partis, c'est le premier ministre Brian Mulroney qui apparaît aux Québécois comme «le mieux qualifié pour être premier ministre du Canada». Il devance largement ses rivaux avec 31 p. cent des voix comparativement à 20 p. cent en faveur de Ed Broadbent et seulement 13 p. cent en faveur de John Turner. En fait, seul Brian Mulroney semble aussi populaire que le parti qu'il dirige alors que les leaders libéraux et néo-démocrates paraissent nettement à la remorque de leur formation politique. À ce propos, il convient de souligner qu'un peu plus du tiers (36 p. cent) des électeurs n'ont indiqué aucune préférence, la moitié d'entre eux jugeant qu'aucun d'eux n'est plus qualifié que les deux autres, trois p. cent qu'ils sont tous également compétents et 15 p. cent n'exprimant aucune opinion à ce sujet.

Ce sont les électeurs non-francophones qui appuient le plus solidement le Parti libéral (61 p. cent comparativement à 40 p.

cent chez les francophones). C'est ensuite chez les citoyens dont le revenu annuel n'excède pas \$20 000 que le PLC trouve ses plus sérieux appuis (60 p. cent). Ce sont les femmes qui supportent le plus clairement les libéraux (53 p. cent contre 25 p. cent au PC et 22 p. cent au NPD), alors que les hommes partagent beaucoup plus leurs appuis dont 35 p. cent vont au PC, 34 p. cent aux libéraux et 29 p. cent au NPD.

Quant aux chefs, Brian Mulroney recrute surtout ses partisans chez les nantis (38 p. cent), les moins de 55 ans (31 à 35 p. cent) et les hommes (33 p. cent). Ed Broadbent, lui, reçoit autant de support que Brian Mulroney chez les 18-34 ans (25 p. cent). John Turner, pour sa part, séduit principalement les non-francophones (20 p. cent), les 55 ans et plus (19 p. cent), les gens moins nantis (17 p. cent) et les femmes (17 p. cent).

D'autre part, si des élections générales s'étaient déroulées au Québec entre les 15 et 18 mai, au lendemain de la présentation du budget, les libéraux de Robert Bourassa auraient obtenu les voix de 63 p. cent des électeurs contre 28 p. cent au PQ et neuf p. cent au NPD. C'est un record de popularité en regard de tous les sondages effectués depuis les élections de décembre 1985. (Voir tableau 2)

Il s'agit d'un gain de six points de popularité en un mois pour le PLC face au PQ dont la position se maintient à 28 p. cent alors que celle du NPD fléchit de 14 à neuf p. cent. La proportion d'électeurs incertains ou qui refusent de répondre se situe à 13 p. cent.

Le degré de satisfaction à l'endroit du gouvernement se maintient également à un haut niveau (62 p. cent), ce qui constitue aussi un sommet par rapport à ceux qui ont été enregistrés lors de précédents sondages.

C'est dans la région de Québec qu'on perçoit le plus fort taux de satisfaction (73 p. cent) face au gouvernement Bourassa de même que chez les gens disposant annuellement d'au moins \$30 000 (72 p. cent) et chez les électeurs les plus scolarisés (70 p. cent). Chez les non-francophones, les libéraux auraient obtenu 92 p. cent des voix alors que le NPD et le PQ auraient dû se contenter de respectivement quatre et trois p. cent.

Chez les francophones, la préférence des électeurs serait allée à 57 p. cent au PLQ, 33 p. cent au PQ et 10 p. cent au NPD. Le parti de Robert Bourassa est surtout populaire chez les 55 ans et plus (80 p. cent) et chez les personnes les moins scolarisées (75 p. cent) alors que le PQ trouve surtout ses appuis chez les 18-34 ans (34 p. cent).

STEINBERG

Steinberg s'engage à ne pas vendre ses supermarchés

son communiqué d'hier, le pdg de Steinberg ajoute une longue lettre qu'il fera parvenir aujourd'hui à chacun des 11 000 employés de Steinberg.

Les assurant à l'avance que l'entreprise respectera leur «dési-

sion démocratique», M. Ludmer prie ses employés de voter: «Le moment est venu de décider de notre avenir», leur écrit-il.

M. Ludmer refait l'histoire de cette société, à sa 71e année d'existence. Il leur rappelle que «Dominion et A&P ont fermé leurs magasins au Québec» et que Provigo, Métro-Richelieu et IGA «ont maintenant toutes un pouvoir d'achat égal ou supérieur à celui de Steinberg».

Tout cela pour leur expliquer individuellement — «assurément ma dernière chance de communiquer avec vous avant le vote historique» — que la différence entre profits et pertes dans cette situation de concurrence serrée, ce sont les «coûts d'exploitation».

Informant ses employés que lui-même réduira son salaire «du plus haut pourcentage demandé aux employés au cours des trois prochaines années», M. Ludmer leur sert une allégorie: «Comme dans le domaine médical, il faut parfois subir une opération afin de recouvrer la santé et mener une vie longue, heureuse et prospère.»

Cette «opération» de \$20 millions proposée par Steinberg se résume ainsi: paix industrielle de six ans, avec recours à l'arbitrage mais sans droit de grève; une heure de travail de plus par semaine, doublée d'une réduction de \$1 du salaire horaire; des contributions aux primes d'assurance collective.

Puisque chacun sait qu'une des origines de l'impasse actuelle tient à l'incapacité des héritières de Sam Steinberg de s'entendre sur un partage de l'empire, M. Ludmer joint, à sa lettre au premier ministre Bourassa, une liste des noms des «membres externes du Conseil d'administration de Steinberg Inc.».

Pour leur «crédibilité», sont ainsi pris à témoin, entre autres, MM. J.V. Raymond Cyr, président de Bell Canada; André Charron, président du conseil de Lévesque, Beaubien; Marc Lalonde, ex-ministre fédéral et associé chez Stikeman, Elliott; et Donald G. Campbell, président du conseil de Maclean Hunter.

Dans sa lettre à M. Bourassa, M. Ludmer précise que c'est à sa réunion du 13 mai que le conseil de Steinberg a décidé de «présenter la position de l'entreprise aux différents locaux syndicaux» et qu'advenant «la ratification de la position, l'entreprise rejeterait toutes offres d'achat reçues pour ses supermarchés et continuerait ses opérations».

Outre ses marchés d'alimentation, Steinberg possède au Québec un centre administratif et trois centres de distribution. Elle emploie quelque 11 000 personnes au Québec, incluant ses travailleurs syndiqués, ses cadres et ses employés à temps partiel.

PARENTS

Ottawa facilite la venue de parents

savoir le ministère, sans en préciser le nombre exact.

À compter du 8 juillet, les enfants non mariés de tout âge pourront venir rejoindre leurs parents déjà installés au Canada, ou accompagner leurs parents quand ces derniers immigreront au pays. Auparavant, seulement les enfants âgés de moins de 21 ans étaient admissibles.

«Ces mesures minimiseront à l'avenir les possibilités de séparation de familles d'immigrants», a déclaré Mme MacDougall.

De plus, il y aura un nouveau système de pointage pour les enfants mariés et les frères et sœurs d'immigrants déjà installés ici.

Les nouveaux requérants devront toutefois respecter certains critères en matière de santé et de sécurité. L'an dernier, 147 000 étrangers ont été autorisés à venir au Canada.

Le gouvernement conservateur avait promis il y a six mois de libéraliser les normes d'entrée à la suite des pressions de plusieurs communautés ethniques. Celles-ci manifestent des inquiétudes devant le flot grandissant de réfugiés débarquant sur les côtes maritimes ou dans les aéroports, privant ainsi, pense-t-on, l'arrivée d'immigrants additionnels. Ces derniers, qui passent par les voies régulières, font la ligne dans les bureaux canadiens à l'étranger et ils doivent attendre plusieurs années avant d'avoir une réponse.

D'autre part, La Presse a appris hier que les discussions se poursuivaient entre le gouvernement et la majorité libérale au Sénat pour faire adopter les bills C-55 et C-84, qui ont pour objet de réduire l'entrée de personnes réclamant le statut de réfugiés.

Un adjoint du ministre d'État à l'Immigration, Mme Monique Vézina, a déclaré hier que le gouvernement étudie les amendements soumis par le Sénat. Mmes MacDougall et Vézina pourraient même présenter bientôt leurs recommandations finales. Une fois qu'elles auront été acceptées par le cabinet, le gouvernement pourrait soumettre à nouveau les deux projets de loi la Chambre des communes.

Jusqu'ici, le Sénat à majorité libérale et le gouvernement conservateur se sont affrontés sur la question de l'immigration et la bataille dure depuis un an.

Les sénateurs, comme plusieurs représentants des groupes ethniques, estiment que les projets de loi briment les libertés individuelles des ressortissants. Ils veu-

lent donc adoucir les pouvoirs du gouvernement et de la Gendarmerie royale durant les enquêtes.

FÊTE

Que la fête commence

Les organisateurs suggèrent fortement aux spectateurs de se rendre aux feux en métro. La ligne numéro 4 en direction de l'Île Sainte-Hélène modifiera d'ailleurs son service, afin de satisfaire le plus grand nombre de gens: les soirs de spectacle, quatre trains de neuf voitures circuleront à intervalle de cinq minutes.

Les premiers automobilistes arrivés sur l'Île Sainte-Hélène auront accès à un stationnement d'environ 900 places. Ils paieront leur place en quittant les lieux seulement.

La firme Ampleman Pyrotechnie fera «péter» les premiers feux d'artifice, un spectacle de 30 minutes intitulé *L'OSM et Tchakovsky*. Le show canadien sera entièrement consacré à la musique du célèbre compositeur russe, à partir d'enregistrements sur disques compacts réalisés par l'Orchestre symphonique de Montréal. «Nous avons voulu éviter un scénario complexe et mettre l'accent sur la qualité du son», a précisé hier le concepteur, Pierre Chartrand.

Depuis novembre qu'il signale le spectacle, M. Chartrand en est très fier. «Nous allons miser sur l'ampleur. J'espère que nous allons gagner, mais l'important, c'est de donner un bon spectacle», dit-il. L'ampleur dont parle M. Chartrand, c'est plus de 4 000 pièces individuelles tirées en 30 minutes, 2 600 obus, 1 200 chandelles et quelques centaines de mines, fontaines, soucoupes volantes et pièces nautiques qui quitteront l'une ou l'autre des trois rampes de lancement.

Arborant sa casquette rouge aux couleurs d'Ampleman Pyrotechnie et un sourire de satisfaction, Pierre Chartrand attend avec impatience le grand moment. Il aimerait bien que les nombreuses heures de labeur et les quelque \$150 000 investis rapportent un premier Jupiter au Canada.

Quelque 240 policiers du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et de la Sûreté du Québec s'occuperont de la circulation et des divers aspects de la sécurité. Urgences Santé et une cinquantaine de pompiers seront également prêts à toute éventualité.

Ce concours international «pyromusical» attire maintenant des visiteurs d'un peu partout au Canada. Cette année, un effort particulier a été fait pour attirer les amateurs de la Nouvelle-Angleterre.

REAGAN

Reagan donne le ton au Sommet

En conférence de presse hier, le porte-parole présidentiel, Marlin Fitzwater, a déclaré que les États-Unis «cherchent à établir les faits» et ont «posé des questions» aux Soviétiques à ce sujet. Moscou avait auparavant «garanti que chaque invité allait pouvoir se rendre à la réception», a-t-il dit.

Les autorités ont par ailleurs empêché une cinquantaine de «refuseniks» de manifester à Moscou jeudi. Autre point noir: les Soviétiques ont retiré jeudi leur visa à deux journalistes de *Radio Free Europe* (RFE), qui devaient couvrir le sommet de Moscou. RFE est une station américaine diffusant en langue russe sur le territoire soviétique. Un journaliste de RFE, déjà rendu à Moscou, a été informé qu'il n'aurait pas la carte de presse indispensable pour couvrir le sommet. Le gouvernement américain a émis une protestation.

D'autre part, dans son discours d'Helsinki, le président a reconnu les progrès accomplis ces dernières années en Union soviétique sous la gouverne de Michael Gorbatchev. La libération de personnalités de premier plan, tel Andreï Sakharov, la publication de livres critiques comme *Dr Zhivago*, l'augmentation de l'émigration juive, à près de 1 000 par mois et une «plus grande tolérance de la dissidence» sont autant de «bonnes nouvelles», a dit le président.

M. Reagan a particulièrement apprécié une récente déclaration du secrétaire général soviétique qui a affirmé que «les croyants sont des Soviétiques, des travailleurs, des patriotes qui ont le droit d'exprimer leurs convictions». Le président a appelé M. Gorbatchev à concrétiser sa «nouvelle tolérance religieuse» en redonnant aux Églises soviétiques le droit de «faire sonner leurs cloches, non seulement à Moscou, mais dans tout le territoire de l'URSS».

Il a aussi appelé les Soviétiques à institutionnaliser leur nouvelle ouverture politique en instituant, entre autres réformes, «l'indépendance des tribunaux». À ceux qui affirment que ces demandes sont irréalistes, le président a répondu qu'il semblait aussi irréaliste de réclamer «le retrait soviétique en Afghanistan... la abolition des missiles à moyenne portée», etc.

Donnant à son propos une perspective historique, le président a noté que le mouvement

Quelques problèmes de circulation pour les feux d'artifice

LARRY LANDRY

■ Le bonheur des uns fait le malheur des autres. Pendant que les amateurs de feux d'artifice jouiront du spectacle, les automobilistes pourront maugréer contre les rues fermées à la circulation.

La Sûreté du Québec a annoncé la fermeture de certaines portions de routes les mercredis et samedis jusqu'au 22 juin inclusivement, à savoir :

□ la sortie 6 de la route 132 ouest, soit la sortie Notre-Dame, à Saint-Lambert, sera déviée vers la sortie du boulevard Simard, autour de 19 h ;

□ la voie d'accès à la route 132 ouest, sur le boulevard Rolland-Therrien, sera détournée vers la route 132 est, vers 19 h ;

□ la sortie 8 de la route 132 ouest, qui donne accès au métro de Longueuil et au pont Jacques-Cartier, sera déviée vers 19 h. Les automobilistes se dirigeant vers le métro de Longueuil pourront le faire en empruntant la sortie 11 de la route 132 ouest, soit le boulevard Rolland-Therrien et la rue Saint-Charles ;

□ les automobilistes en provenance de l'ouest du pont Champlain et en direction de Québec, devraient utiliser les autoroutes 10, 20 et 30 afin

d'éviter l'encombrement de la route 132 est, entre le pont Champlain et l'autoroute 20 ;

□ les automobilistes en provenance de l'est, sur l'autoroute 20, et voulant se rendre à l'ouest du pont Champlain, devraient utiliser les autoroutes 10 et 30 afin d'éviter l'achalandage sur la route 132, entre l'autoroute 20 et le pont Champlain ;

□ il est interdit de stationner sur la route 132, ses abords, les voies d'accès et les terre-pleins. Des camions-remorques procéderont au retrait des automobiles en infraction ;

□ il est interdit de faire tout virage en U dans les couloirs aménagés dans le terre-plein central, sauf pour les véhicules d'urgence autorisés ;

□ il est interdit aux piétons de traverser la route 132 ailleurs qu'aux endroits prévus (passerelles) ;

□ l'autoroute Ville-Marie, en direction est, sera fermée à la circulation à la hauteur de la sortie Université, pour raisons de sécurité, et ce à des heures qui tiendront compte de l'achalandage.

Par ailleurs, près d'une douzaine de circuits d'autobus seront modifiés à l'occasion de ces spectacles. Pour informations, téléphoner au 280-5683, division Frontenac.

pour la libération des pays d'Europe de l'Est marque l'échec de ce qu'il a appelé «la tentation totalitaire» et «l'idéologie utopique» du marxisme.

«Il y a 50, 40 ou même 30 ans, la compétition entre l'utopie d'une part et la démocratie de l'autre semblait serrée», a-t-il dit. «La promesse d'un monde parfait attirait beaucoup d'intellectuels occidentaux et des millions de citoyens avec eux.»

L'évolution de ces dernières années démontre cependant que «la ligne de feu dans la compétition des idées, qui était située en Europe et en Amérique pendant plus de 70 ans, a bougé vers l'Est. N'aguère les démocraties doutaient de leur propre conception de la liberté et se demandaient si les systèmes utopiques n'étaient pas supérieurs. Aujourd'hui, le doute est passé de l'autre côté.»

La Maison-Blanche s'est par ailleurs montrée heureuse de la décision du gouvernement vietnamien de retirer la moitié de ses 100 000 militaires occupant actuellement le Cambodge. «C'est certainement un pas dans la bonne direction», a dit le porte-parole Fitzwater. Le conflit cambodgien est à l'agenda des discussions qu'auront MM. Reagan et Gorbatchev à Moscou. Le retrait vietnamien «donnera un coup d'accélérateur à cette conversation et lui permettra peut-être d'être fructueuse», a dit Fitzwater.

Les services présidentiels se demandaient toujours hier pourquoi les Soviétiques ont décidé d'annuler, prétextant un «problème de calendrier», une des cinq rencontres de discussion prévue pendant le Sommet. Interrogé à ce sujet hier, M. Reagan a affirmé qu'il devait «reconnaître que le gouvernement hôte doit continuer à gérer ses propres affaires».

À un journaliste qui lui demandait ce qui pouvait être plus important qu'une rencontre au sommet, le président a répondu: «En ce qui me concerne, rien n'est plus important.» La longueur des quatre rencontres restantes a été étendue pour compenser l'annu-

lation de la cinquième. Au Sommet de Washington en décembre dernier, les deux leaders avaient eu quatre rencontres. □

Somnambule acquitté de meurtre

Presse Canadienne
TORONTO

■ Un homme accusé du meurtre de sa belle-mère a été acquitté jeudi après que la défense eut fait valoir qu'il était somnambule quand il a conduit 23 kilomètres, jusque chez elle, l'a frappée avec une barre de fer et poignardé, à plusieurs reprises.

Un jury de la Cour suprême de l'Ontario a délibéré pendant neuf heures avant de trouver Kenneth Parks non coupable. L'accusé âgé de 24 ans, de Pickering, était accusé de meurtre au second degré de sa belle-mère, Barbara Woods, 42 ans, de Scarborough, en banlieue de Toronto.

Parks est toujours détenu parce qu'il est aussi accusé de tentative de meurtre de son beau-père, Denis Woods. Ce dernier, qui s'est remis de ses blessures, a déclaré qu'il n'avait pas vu son assaillant. Le couple Woods était au lit lors de l'attentat.

L'avocat de la défense a expliqué que ce soir-là son client était «plongé dans un très profond sommeil. Son dernier souvenir fut le visage de sa belle-mère. Quand il a repris conscience, il s'est enfui de la maison et s'est rendu au plus proche poste de police.

Les mains pleines de sang, il a déclaré au policier en service: «Mon Dieu, je viens de tuer deux personnes».

La défense a fait témoigner des psychiatres pour soutenir la thèse du somnambulisme.

Blue Bonnets: reprise des pourparlers

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le dialogue a repris hier entre le ministre de l'Agriculture et le club Standardbred, en vue de l'achat de l'hippodrome Blue Bonnets, à Montréal.

En sortant d'une rencontre qui a duré plus de quatre heures, hier soir dans la Vieille Capitale, le ministre de l'Agriculture et la présidente du conseil d'administration de Standardbred, Mme Agnès Gaumont, ont annoncé qu'ils avaient réduit l'écart qui les séparait et qu'ils étaient très près d'une solution finale au dossier.

De fait, les pourparlers se poursuivent ce week-end entre les deux parties, et mardi, après une rencontre formelle, M. Michel Pagé et Mme Gaumont feront connaître la position définitive qu'il auront adoptée.

À cette date, les deux parties en seront à l'étape de «passe ou casse»: «On pourrait en arriver à un accord, ou convenir qu'il n'y a plus lieu de poursuivre nos échanges», a déclaré hier soir M. Pagé.

Méthodologie

■ Les résultats du sondage reposent sur 1 002 entrevues téléphoniques effectuées du 15 au 18 mai 1988 dans le cadre de l'enquête omnibus CROP-EXPRESS.

Les répondants ont été choisis aléatoirement à l'aide d'une grille de sélection qui tient compte du nombre d'adultes dans les ménages rejoints, ainsi que de leur sexe et de leur groupe d'âge. L'échantillon de ménages a été tiré selon la méthode du hasard systématique des listes publiées des abonnés du téléphone de l'ensemble du Québec. Pour les fins d'échantillonnage, le Québec a été subdivisé en trois (3) régions: Montréal, métro, Québec métro et le reste de la province.

Le taux de collaboration enregistré lors de ce sondage est de 69,2 pour cent.

Lors de leur compilation, les résultats furent pondérés sur la base des statistiques officielles, afin de refléter la distribution de la population adulte du Québec du point de vue du sexe et de la langue maternelle, ainsi que de la région de résidence des répondants.

D'un point de vue statistique, un tel échantillon est précis à 3 points près, 19 fois sur 20.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	4	18	Ensoleillé
Outaouais	9	23	Nuageux
Laurentides	9	23	Nuageux
Cantons de l'Est	6	22	Nuageux
Mauricie	4	18	Nuageux
Québec	7	20	Averses
Lac-Saint-Jean	5	20	Nuageux
Rimouski	4	17	Nuageux
Gaspésie	4	17	Nuageux
Baie-Comeau	4	17	Nuageux
Sept-Îles	4	17	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	10	15	Nuageux
Edmonton	11	23	Nuageux
Winnipeg	11	26	Nuageux
Regina	11	25	Averses
Toronto	13	19	Ensoleillé
Fredericton	5	11	Ensoleillé
Halifax	6	12	Nuageux
Charlottetown	8	18	Ensoleillé
Saint-Jean	6	10	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	11	19	N.-Orléans
Buffalo	14	17	Pittsburgh
Chicago	12	26	S. Francisco
Miami	22	32	Washington
New York	14	21	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	13	20	Madrid
Athènes	15	27	Moscou
Acapulco	21	31	Mexico
Berlin	16	28	Oslo
Bruxelles	6	17	Paris
Buenos Aires	7	16	Rome
Copenhague	12	22	Séoul
Genève	15	24	Stockholm
Hong Kong	25	28	Tokyo
Le Caire	19	32	Trinidad
Lisbonne	14	20	Vienne
Londres	10	21	

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

662

à quatre chiffres

4899



21-6-01

SAMEDI 28 MAI 1988

Blue Bonnets: le tribunal veut voir la course «arrangée»

Presse canadienne

■ Au procès pour fraude du conducteur Raymond Gendron de l'hippodrome Blue Bonnets, le vidéo d'une des courses présumément «arrangées» sera présenté au jury la semaine prochaine.

Hier, le juge Pierre Pinard de la Cour supérieure en a autorisé le visionnement.

Après avoir été informé par ses adjoints que des parieurs avaient chahuté la veille au moment de l'annonce du montant de la triffecta (un maigre \$3 000 alors que les gens s'attendaient à plus de \$25 000), le président de Blue Bonnets André Marier a demandé de ne pas rembourser comme à l'accoutumée les parieurs chanceux. Il a décidé de s'en occuper lui-même.

«J'ai rencontré la personne qui avait le billet exceptionnel. Un peu plus tard dans la soirée, j'ai autorisé qu'elle soit payée. Ensuite, quatre autres personnes se sont présentées», a-t-il dit.

M. Marier a aussi examiné le profil des paris pour comprendre «les paris bizarres et étranges» qui avaient été faits et qui ne se retrouvent pas normalement.

«Habituellement, les gens jouent des chevaux, sélectionnent des combinaisons relatives à la performance des chevaux», a-t-il expliqué.

Cela ne semblait pas le cas pour la dixième course du 11 octobre 1985 au cours de laquelle une des trois fraudes reprochées à Raymond Gendron aurait été commise.

Il a été impossible d'en apprendre davantage hier, le procureur de la Couronne, John Denis Gerols, ne posant pas de question visant à expliciter le présumé stratagème.

On estimait au d. part que ce procès durerait deux semaines : on parle maintenant de trois.

Mais le juge Pinard a interrompu à plusieurs reprises le procureur Gerols pour lui rappeler qu'il devait poser des questions pertinentes et non subjectives.

«Dites-nous où on s'en va», lui a-t-il demandé.

Le procureur Gerols lui a demandé d'être patient en lui faisant valoir que «ce n'est pas facile de prouver qu'une course de cheval a été arrangée».

Demande d'injonction du Château Champlain contre la Guilde des musiciens

GERMAIN TARDIF

■ La Corporation hôtelière Canadienne Pacifique a inscrit en Cour supérieure une requête en injonction provisoire et interlocutoire contre la Guilde des musiciens de Montréal pour forcer celle-ci à retirer le Château Champlain et son Caf'Conc' de sa «liste noire».

La Guilde, qui représente la plupart des musiciens professionnels du Québec, interdit actuellement à ses membres de jouer dans n'importe quelle autre salle du Château, à la suite d'un différend portant sur les productions présentées au Caf'Conc'.

Les musiciens qui n'obéissent pas à ces directives risquent de se voir imposer des amendes, voire même l'exclusion.

Des événements ou spectacles prévus pour les jours prochains se trouvent ainsi compromis.

La demande d'injonction provisoire a été présentée en attendant l'audition d'une requête pour injonction interlocutoire permanente.

Elle réclame du tribunal qu'il ordonne à la Guilde de rayer le Château Champlain de sa liste d'interdiction et qu'elle n'empêche pas, par interdiction ou par incitation, ses membres de se produire dans cet hôtel.

L'estacade du pont Champlain est ouverte aux cyclistes

■ L'estacade du pont Champlain est ouverte aux cyclistes depuis 8 h ce matin. Cette mesure résulte d'un accord intervenu hier entre la Garde côtière du Canada et le Club nautique et de plein air de Montréal, qui gère la piste de la voie maritime du Saint-Laurent.

Un différend relié à la couverture des assurances avait remis en question l'ouverture de la voie aménagée sur l'estacade, a mentionné Yvon Beaulieu, responsable de la sécurité sur cette piste pour le Club nautique. L'organisme a finalement consenti à hausser la couverture en cas de poursuites civiles. M. Beaulieu a signalé que la piste de la Voie maritime, qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres entre le pont Victoria et les écluses de Côte-Sainte-Catherine, accueille environ 100 000 cyclistes durant l'été.

Donnant accès à la piste cyclable de la Voie maritime, en face de la Rive-Sud, l'estacade sera dorénavant ouverte durant le week-end, de 8 h à 20 h, mais à partir du 11 juin, cet horaire s'appliquera tous les jours.

Des excréments de rats au Pique-Assiette

RAYMOND GERVAIS

■ La compagnie Ekomkar Corporation du Canada Inc., propriétaire du restaurant Pique-Assiette, situé au 2051 ouest, rue Sainte-Catherine à Montréal, a été condamnée hier, par un juge de la Cour municipale, à \$500 d'amende pour avoir eu des rats à l'intérieur de son commerce et à \$300 pour avoir eu des aliments accessibles à la vermine dans le restaurant.

Le 2 février dernier, lors du passage des inspecteurs du Service d'hygiène de la Communauté urbaine de Montréal, de nombreux excréments de rats ont été aperçus un peu partout dans le restaurant, notamment dans une chambre froide où il y avait un chaudron contenant des oi-

gnons pelés, et sur une poche d'oignons.

Il y avait aussi des excréments de rats le long des murs près des caisses de bière, sur des étagères en métal où il y avait différentes épices et lentilles dans des contenants ouverts. Il y en avait aussi sur différents sacs de farine, de riz et de lentilles. Un sac de 40 kg, rongé par les rats a d'ailleurs été détruit par les inspecteurs.

Selon ce qui a été déclaré devant le tribunal, la situation est maintenant corrigée puisque le 25 mai, les inspecteurs n'ont pas trouvé d'excréments de rongeurs.

Des poulets sur une poubelle

Les ex-propriétaires du restaurant Nouveau Mont-Joli Enr. du 6120 rue Monk, à Montréal, ont

ser une heure plus tard. Après une fouille minutieuse, les policiers ont toutefois conclu à la fausse alerte. Selon les services de l'ordre, l'incident serait relié aux difficultés actuelles que les garderies éprouvent dans leurs négociations avec le gouvernement.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Un effort renversant

Un camion portant une grue probablement mal ancrée et qui a cédé sous sa charge, a causé tout un émoi dans le Vieux-Montréal, hier, quand il s'est renversé complètement au beau milieu de la rue Saint-Jacques, à l'ouest de Saint-François Xavier. Après

plusieurs minutes de confusion, qui ont amené la fermeture complète de la rue, le camion a été poussé sur le trottoir en face d'un terrain vague.

EN BREF

LA SQ ENQUÊTE

■ La Sureté du Québec enquête toujours sur l'assassinat de Bruno Dumesnil, 24 ans, survenu vers 1 h 30, hier matin, dans la municipalité de Sainte-Sophie, près de Saint-Jérôme, dans les Laurentides. La victime est décédée à l'hôpital peu après son admission. Dumesnil aurait été poignardé à la suite d'une altercation dans un bar. Par ailleurs, un homme de 33 ans reposait toujours à l'hôpital hier après avoir été blessé d'une balle d'arme à feu au cours de la nuit. La victime, qui est actuellement hors de danger, avait été interceptée par deux individus en déambulant dans le parc Préfontaine, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les enquêteurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal s'interrogent toujours sur les motifs de l'agression.

ACCIDENT MORTEL

■ Un motocycliste dont l'identité n'a pas encore été révélée, est mort brûlé vif, dans la nuit de jeudi à vendredi, à la suite d'une collision entre son véhicule et un balai mécanique, dans le quartier Pont-Viau, à Laval. Le réservoir d'essence de la moto a explosé à la suite de l'impact. Blessée, la passagère de la motocyclette a été traitée à l'hôpital Sacré-Coeur.

197 DOCTORATS

■ L'Université de Montréal vient de décerner 197 doctorats au cours de sa traditionnelle collation des grades. Il s'agit d'un record pour cette institution. C'est à la faculté des Arts et des Sciences qu'on retrouve le plus grand nombre de diplômés, soit 66 hommes et 40 femmes. Cette promotion compte en tout 68 nouvelles femmes docteurs.

L'Est montréalais a sa table de concertation

■ L'Est montréalais a maintenant sa Table de concertation et de promotion économique. Son mandat est de trois ans et son budget de \$150 000 par année lui vient des gouvernements canadien, québécois et montréalais.

Essentiellement, la Table de concertation et de promotion a pour objectifs d'assurer le suivi des mesures de relance économique, de favoriser la promotion de l'est de Montréal et, surtout, d'inciter le milieu à prendre en main son propre développement.

L'annonce en a été faite hier à Montréal par les ministres Daniel Johnson (Québec), Robert René de Cotret (Ottawa) et le vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Robert Perreault.

La Table de concertation et de promotion répond, ont dit les trois hommes politiques, aux vœux du Comité de relance économique et de l'emploi de l'est de

Montréal (CREEM) qui recommandait justement l'implication directe du milieu dans son propre développement et la concertation des agents économiques de cette partie de l'île de Montréal.

Le comité directeur de la table est composé de MM. Richard Birtz, directeur des ressources humaines chez Camco, Pierre Fournelle, président de Fournelle Énergie et Technologies, Jean-Guy Chaput, directeur général de la Caisse populaire de Maisonneuve et Gaétan Desrosiers, directeur général du Programme Action-Réhabilitation Hochelaga-Maisonneuve. Un cinquième membre, celui-là du monde syndical, viendra se joindre au groupe d'ici peu.

Les membres du comité de direction doivent, dans les prochaines semaines, recruter les représentants du milieu à la Table de concertation et de promotion de l'est de Montréal.

«...oui, je vous recommande un certificat de placement garanti, car nos taux sont parmi les meilleurs.»

«Et si vous le désirez, on peut même faire la transaction par téléphone!

C'est un mode d'épargne fiable et à haut rendement.

À propos, si vous êtes âgé de 60 ans ou plus, vous aurez droit à une prime de 0,125 %.

Puis-je faire autre chose pour vous aider?»

9 %	9,75 %	10 %
1 an	3 ans	5 ans
intérêts payés annuellement		

Fiducie du Québec

Desjardins

Anjou: 355-2050 / 1-800-361-5808
 Brossard: 445-3224 / 1-800-361-4436
 LaSalle: 366-1175 / 1-800-361-6633
 Laval: 668-5223 / 1-800-361-3803
 Longueuil: 679-2810 / 1-800-361-5058
 Montréal: 286-3225 / 1-800-361-2680

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Taux pouvant varier sans préavis.

Cahier
SPECIAL

AUJOURD'HUI
DANS
La Presse

L'ÉTÉ

L'été, au Québec, est une saison qui foisonne d'activités artistiques. Témoins les nombreux théâtres d'été, dont nous donnons le répertoire complet à travers le Québec. Le cahier présente également les grands événements — festivals, expositions — qui ont lieu à Montréal et sa grande région, et donne un aperçu de la rentrée théâtrale et musicale d'automne. Un guide à conserver.



Le titre de l'entreprise lavalloise de l'année a été décerné à Mapei Canada. Le directeur général de cette firme, M. Jean-Jacques Joubert (au centre) s'entretient avec MM. Raymond Fontaine, président de la Chambre de commerce de Laval, et Roger D. Landry, président et éditeur de La Presse, avant le début du gala.

PHOTO BERNARD BREAULT, La Presse



Le vice-premier ministre du Québec, Mme Lise Bacon, a été accueillie par le président du jury, M. Roger D. Landry, et le maire Claude Lefebvre.

Laval honore ses leaders

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Près de 800 personnes ont rendu hommage hier soir aux lauréats de la Chambre de commerce de Laval lors d'un grand gala qui mettait fin au mois de l'entreprise lavalloise.

Les trois paliers de gouvernement étaient représentés lors de cette soirée qui était sous la présidence d'honneur de M. Roger D. Landry; président et éditeur de La Presse.

Les voisins de M. Landry à la soirée mondaine de l'année à Laval étaient le maire M. Claude Lefebvre, le vice-premier ministre et ministre des Affaires Culturelles, Mme Lise Bacon, le ministre des Relations extérieures et développement international, Mme Monique Landry.

Pour animer cette soirée à \$135 du couvert, dont le thème était «magie de Laval», la Chambre de commerce avait retenu les services de M. Gaston L'Heureux et de Mme Dominique Lajeunesse.

Treize trophées «Dunamis» ont été remis à différentes entreprises lavalloises.

Pour ces lauréats, ce fut la surprise totale car tous les noms des récipiendaires avaient été gardés secrets.

Avant le début de la soirée, les convives connaissaient seulement les deux personnalités récipiendaires des trophées «Mérites», MM. Jean-Noël Lavoie et Robert Dagenais.

Les gagnants

Les gagnants sont divisés par catégories:

- nouveaux produits, Hymac;
- création d'emploi, Boul. Saint-Martin Auto;
- investissement, les Fourgons Transit;
- marketing, Mondia Éditeurs;
- exportation, Mapei Canada;
- action communautaire, les bénévoles de la Fondation de la Cité de la Santé;
- nouvelle entreprise créée en 86-87, Musiquatité;
- entreprise venue s'établir à Laval en 86-87, Calculus, Cie d'informatique;
- mention honorifique forme-affaires Laval, Groupe Dessau;
- petite entreprise, Conception Informatisée;
- moyenne entreprise, Formulex;
- grande entreprise, les Fourgons Transit.

De tous ces gagnants, le jury, présidé par M. Landry, a choisi Mapei Canada (fabrication et exportation de matière adhésives sur le continent américain), comme entreprise de l'année à Laval.

Les activités de la saison 1987-88 de la Chambre de commerce de Laval prendront fin mercredi prochain par une conférence du président de l'organisme, M. Ray-

La fête de la pub

C'est un commercial traitant du sida et réalisé pour la Croix-Rouge qui a valu à la firme Lévillé, Vickers et Benson le Grand prix de la création hier soir dans le cadre du 29e gala annuel du Publicité-Club de Montréal. Au chapitre de l'humour, la campagne publicitaire de Pepsi Cola, à laquelle est identifiée Claude Meunier, a mérité les grands honneurs pour la firme J. Walter Thompson. Les annonces Pepsi se distinguaient encore avec des coqs d'or dans les catégories radio, (plus et moins de 30 secondes) télévision (moins de 30 secondes) et du côté des fabricants. D'autre part, M. Michel Pauzé était proclamé personnalité de l'année tandis que la firme Cossette Communication-marketing obtenait le titre d'agence de l'année et plusieurs coqs, notamment avec leurs annonces de Provigo. Sur la photo, on peut voir le ministre des Communications, M. Richard French, invité d'honneur à cette soirée.



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

VOULEZ-VOUS EFFACER VOTRE CASIER JUDICIAIRE?
Tél.: 385-5990
Centre OUBLIE TON PASSÉ Inc.
Confidentialité assurée.

DERNIÈRE CHANCE

de voir l'exposition de bijoux d'un dessinateur Québécois réputé. Plus de 3500 modèles.

BIJOUTERIE le roy
7139, St-Hubert (coin Jean-Talbot)
MTL • 277-4161

BONNE IMPRESSION à Bon Compte.

EPSON

CHARIOT 10" EX 800 **699\$** (Jusqu'au samedi 4 juin 1988)

CHARIOT 15" EX 1000 **799\$**

IMPRIMANTES IBM COMPATIBLES RAPIDES ET SILENCIEUSES

Informatique

8251, rue Saint-Hubert (une rue au nord de Jarry) 385-1777

AVIS PUBLIC

Par ordre du conseil d'administration des Encans Empire, des biens provenant de consignateurs, de plusieurs successions, de particuliers et/ou de notre propre compte seront vendus lors d'un

ENCAN PUBLIC SANS RESTRICTION



ART CANADIEN: Oeuvres de Tom Thomson, Alexander Y. Jackson, Thomas Mower Martin, John Little, Thomas Garside, Adam Sheriff-Scott, Léo Ayotte, Sam Borens-tein, S.M. Cosgrove, H. Masson, M. Claire, J.P. Lemieux, A. Noth, L. Muhlstock, N. Poirier, R.W. Burton, R. Briensky, T. Tomally, M. Domingue, ART EUROPEEN: Oeuvres originales de Louis Icart, œuvres de J.S. Young et plusieurs autres.

UNE ÎLE sur le lac Echo au nord de Montréal, d'une superficie d'un acre et demi, comprenant une maison, un pavillon d'invités, une remise à outils, un bateau et un stationnement sur la rive.

ALBUM D'AUTOGRAFES CONTENANT LES SIGNATURES DE MEMBRES DES FAMILLES ROYALES D'EUROPE, de chefs d'État et de chefs militaires dont la reine Victoria, Louis-Napoléon, le tsar de Russie, Benjamin Disraeli, le roi Edouard VII et John Pershing.

MEUBLES ANCIENS ET DE QUALITÉ: Bureau ministre géorgien en noyer (prov. Philip Ross), meubles Louis XV d'époque comprenant une suite de 4 fauteuils, 2 commodes du 18e s. avec dessus de marbre, bureau plat avec dessus de cuir et marque au feu d'un château, mobilier de chambre à coucher 6 pièces en pin avec lit à 4 colonnes et armoire, table anglaise ancienne en acajou à plateau inclinable, mobiliers de salon, bureaux, buffets, suites de 10 chaises de salle à manger en acajou à plateau triple, commodes avec plateau de marbre et garnitures de bronze doré, meubles chinois en palissandre et en laque noire comprenant des paravents à 4 panneaux, des meubles de rangement, etc.

BIJOUX: Rang de perles de culture (10,5-11 mm) d'une longueur de 38", parure victorienne en or 18k comprenant bracelet, collier et broche.

SCULPTURES ET BRONZES: Bronze équestre du 19e s. représentant Napoléon et signé Morise (prov. M. Donald Hall), paire de lions de bronze grandeur nature, chevalier grandeur nature, Kwan Yin massif en serpentine sculptée, ornements de jardin, collection de sculptures chinoises en serpentine.

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX: Tabriz, Kirman, Kachan, Ispahan, Nain, Hamadan, Bortchou, Beloutche, Qum.

HORLOGES, MONTRES, BOÎTES À MUSIQUE: Horloge solaire Patek-Philippe, grande table et boîte à musique Symphonian, montre de poche Montréal à répétition, horloge mystère Ansonia, horloge de bronze française représentant un Turc montant un étalon, horloge musicale Jaeger LeCoultre, horloge ornée d'automates (oiseaux chantants).

LAMPES ET LUSTRES: Lampe signée des studios Tiffany, lustres de cristal à 12, 18 et 24 lumières.

PORCELAINE ET PÂTE DE VERRE: Cameo-glass Gallé et Daum Nancy, 12 verres à pied Webb Corbett en cristal, porcelaine de Dresde, Wedgwood, paire d'urnes de porcelaine de style Sévres, chacune sur un piédestal (8 pi de haut), lampe Richard (Paris) en cameo-glass, collection de vases chinois en email cloisonné, vases, jardinières et cache-pot chinois en porcelaine.

ARGENTERIE: Service à poisson 24 pièces en argent avec manches de bronze doré, service de couverts pour 12 convives en argent sterling.

MONNAIES RARES: Superbe pièce de 50 cents canadienne de 1921, pièce de 5 cents 1921 FDC, éprouve de 5 cents de 1875H à grosse date, pièce de 5 cents terre-neuve de 1946C FDC, dollars en argent et pièces décimales du Canada, pièces d'or canadiennes et américaines.

AUTOMOBILES: Rolls Royce Silver Shadow 1969, DeLorean coupé sport, BMW 2000 CS coupé sport 1968.

EXPOSITION	VENTE	LOTS
Vendredi 10 juin, 10h à 21h	Lundi 13 juin, 19h 1- 200	
Samedi 11 juin, 10h à 17h	Mardi 14 juin, 19h 201- 400	
Dimanche 12 juin, 10h à 17h	Mercredi 15 juin, 19h 401- 600	
	Jeudi 16 juin, 19h 601- 800	
	Dimanche 19 juin, 13h 801-1100	



Rolls Royce Silver Shadow 1969, conduite à gauche

Nous acceptons les consignations en tout temps. Profitez de notre service d'évaluation gratuit et vendez vos articles de qualité le 3 de cet encan extraordinaire. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

ENCANS
5500 rue Paré



EMPIRE
Montréal, 737-6586

Finies les toiles percées!

LES PISCINES

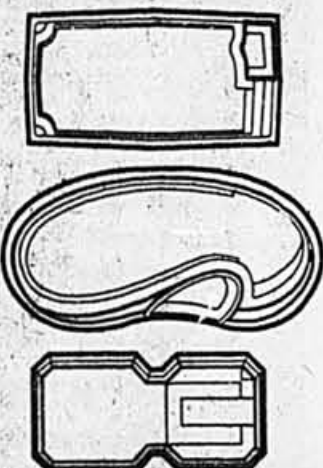
ATLAS
fibre de verre
avec fini
«ACRYLIQUE»

Pourquoi acheter d'un franchisé ou d'un distributeur?
ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER!



THERMOPOMPE GRATUITE AVEC LA RÉSERVATION D'UNE PISCINE

CETTE OFFRE EXTRAORDINAIRE EST POUR UN TEMPS LIMITÉ



Nous vous invitons à venir visiter l'usine la plus moderne en Amérique du Nord. Venez voir comment, aujourd'hui, on construit la piscine du futur: **VOTRE PISCINE.**

Tous nos modèles ont des baignoires tourbillons intégrés pour 6 personnes.
— Financement sur place —

FIBRE DE VERRE

ATLAS inc.

USINE - SIÈGE SOCIAL

2755, boul. Matte, Brossard
Parc industriel
coin Taschereau **866-7890**

2305, rue Monterey
Chomedey, Laval **682-9300**

OUVERT 7 JOURS

PAR SEMAINE

Lundi au vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00
Dimanche 11h00 à 17h00

Les nouveaux coopérateurs pourraient capitaliser sur leur immeuble

JEAN-PIERRE BONHOMME

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation et le Mouvement Desjardins devraient conclure une entente, le mois prochain, qui permettra aux nouveaux occupants de demeures gérées selon la formule coopérative, de capitaliser sur leur immeuble.

À la suite de la conclusion de cette entente, le gouvernement du Québec modifiera la loi des coopératives pour permettre aux coopérateurs de bénéficier de quelque 50 p. cent de la plus-value de leurs intérêts dans leurs immeubles. La loi des coopératives d'habitation en vigueur actuellement ne permet pas aux copropriétaires-sociétaires de profiter de la plus-value de leur investissement.

La nouvelle a été annoncée hier par Mme Marie-France Cloutier, porte-parole de la Confédération. Elle s'exprimait dans le cadre du Colloque des coopératives d'habitation qui réunit encore quelque 300 personnes aujourd'hui et demain.

Mme Cloutier a dit hier à La Presse que la Confédération négocie actuellement cette mesure avec M. Yvan Fortin, du Mouvement Desjardins, à Québec. On veut en arriver à concilier les intérêts des deux organismes qui cherchent à ouvrir le marché des coopératives d'habitation aux classes moyennes sans les pénaliser par rapport aux autres formules de copropriété.

Le porte-parole a expliqué que les deux organismes ont étudié diverses formules qui permettraient aux membres de capitaliser leurs intérêts. Il s'agirait par exemple de permettre aux occupants, après cinq ans peut-être, d'obtenir la moitié environ du bénéfice d'un refinancement de l'immeuble coopératif. Le rejet par la Confédération d'une redistribution complète aux membres, a ajouté Mme Cloutier, donnera aux objectifs communautaires de l'immeuble présence sur les intérêts particuliers.

Aide à la rénovation

Par ailleurs, Mme Cloutier et ses

collègues Raymond Lemieux et Gary Lavoie, ce dernier président de la Confédération, ont réclamé du gouvernement du Québec un nouveau programme d'aide sociale aux coopérateurs en ce qui concerne la rénovation des immeubles.

Les porte-parole ont dit que la Confédération soumettra le mois prochain à la Société d'habitation du Québec une « formule d'achat rénovation ». Selon cette formule, le gouvernement prêterait sans intérêt aux résidents de maisons existantes pour leur permettre d'acheter leur immeuble selon la formule coopérative tout en le rénovant. Le prêt pourrait atteindre la moitié de la valeur de l'immeuble.

Le nouveau programme, s'il est agréé, serait « flexible ». C'est-à-dire qu'il limiterait à 50 p. cent la présence d'occupants coopérateurs dému-

nis, ceux qui reçoivent une aide selon leur revenu; les autres membres seraient des citoyens ordinaires, ceux, notamment, dont les revenus se situent entre \$15 000 et \$30 000 et qui ne sont pas avantagés par les diverses formules actuelles d'aide aux coopératives d'habitation. Il s'agirait, somme toute, d'assurer une « mixité » d'occupants, une mixité semblable à celle qui existe dans la société ordinaire.

Québec et Ottawa

Les promoteurs des coopératives ont signalé hier que les gouvernements d'Ottawa et de Québec avaient favorisé la construction, au Québec, l'année dernière, de quelque 1 400 unités de logement. Ottawa a financé 1 100 unités et Québec, 300. Sept cents d'entre elles environ ont été construites à Montréal, dont la moitié pour les pauvres.

Économie d'eau potable

Lancée il y a 11 ans par l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), la campagne annuelle d'économie de l'eau potable lors de l'arrosage des pelouses en période estivale, connaît de plus en plus de succès au Québec. Cette année 150 municipalités ont adhéré au programme, soit l'équivalent de trois millions de personnes.

Pour certaines municipalités qui ont adhéré au programme à ses tout débuts, comme Sainte-Foy par exemple, ce contrôle volontaire de la consommation d'eau a déjà permis des économies de l'ordre de \$25 000 certains étés.

En conférence de presse, hier, le

représentant de l'AQTE a expliqué que si les humains doivent s'abstenir davantage en période de temps chaud et humide, c'est exactement le contraire pour les pelouses. « Nos pelouses ont besoin d'eau quand le temps est sec, a-t-on expliqué. Mais nous avons tendance à croire que les végétaux réagissent comme nous et nous les arrosions souvent inutilement. »

Cette année, dans la région de Montréal, les villes de Laval, Pierrefonds, Roxboro, Kirkland et Dollards-des-Ormeaux font partie de la campagne de l'AQTE. Pour sa part, Montréal devrait annoncer son adhésion d'ici peu pour une deuxième année consécutive.

Pierre Foglia



Forum-portraits

L'affaire Perron. Une tragi-bouffonnerie mettant en scène les Ronald Corey, Serge Savard, Jacques Lemaire, Mario Tremblay, Jean Perron. Ils sont tous venus faire leur tour de scène, et s'ils y tenaient mal leur rôle ce n'était pas de n'y comprendre rien, comme dit la chanson, c'était plutôt de vouloir nous prendre pour des cons.

Ce dont ils ne se doutaient pas c'est que, agités comme ils étaient, ils se révélaient... En tout cas moi j'ai profité de ce qu'on pouvait les observer de très près, pour faire quelques retouches à leur portrait. Voici...

Ronald COREY

À chaque match du Canadien, les caméras se font un devoir d'accrocher sa belle figure grave. Et je ne sais pas pourquoi, à chaque fois, je pense à ces riches Américains que l'on voit aux corridas en Espagne et qui, le soir, invitent à leur table les plus célèbres toreros. L'Espagne entière rit dans leur dos, mais elles, elles ne le savent pas, elles ne s'en doutent même pas. Elles continuent d'affecter de tout connaître des toros.

Corey est au hockey ce que ces Américains sont à la tauromachie: un genre d'espagnolade. Il ne se doute même pas qu'il n'y comprend rien. Il se doute encore moins qu'il a été placé là pour son air. Son air conditionné. On avait besoin d'une image, propre, aseptisée, neutre comme un article du Reader's Digest. On avait besoin d'une image molle. Molle pour Molson évidemment. Et on ne s'est pas trompé.

La bavure Perron l'a montré dans toute sa vacuité. Plat et raisonnable. Et beau.

On ne lui en demande pas plus.

Jacques LEMAIRE

Lemaire, c'est une autre affaire. D'abord il est brillant. Il l'a toujours été, mais ça n'a pas toujours été apparent. Je l'ai connu ti-cul, c'était le genre super-pogné, crispé par en dedans. Surnois. Déjà.

Deux bonnes femmes l'ont sorti de sa coquille. La sienne qui est loin d'être sotte (si c'est la même que j'ai connue); quant à l'autre femme c'est Lise Payette du temps de son talk show. Elle l'a fait chanter, parler. Grâce à elle il s'est soudain dégénéré. Mais c'est resté un compliqué. Un tortueux... Et un grand homme de hockey disent l'ensemble de mes confrères qui se fient aux résultats étonnants qu'il a obtenus comme instructeur du Canadien.

Moi je ne crois pas. C'est sûr qu'il connaît la game. Et qu'il est brillant. C'est bien suffisant pour obtenir des résultats dans le hockey professionnel, peuplé de joyeux tatas. Mais Lemaire n'est pas un homme de hockey. Il se sert du hockey pour devenir important ce n'est tout à fait la même chose.

Ce n'est pas Lemaire qui a eu la peau de Perron. Ce sont les joueurs. Mais Lemaire a sauté sur l'occasion. Perron s'en venait un peu trop populaire. D'aucuns commencent à comprendre que la tête de hockey au Forum c'était Perron, pas Lemaire.

Un homme brillant disions-nous. Mais l'ambition aveugle parfois les plus fûtes. Lemaire a fait un mauvais calcul. Quand le Canadien aura mis son flic à gros bras derrière le banc et que l'équipe sera redevenue ordinaire, c'est qui, qui va avoir l'air d'un con?

Eh oui, la soi-disant tête de hockey.

Serge SAVARD

Ah le brave homme! Je le dis sans rire. Mais je souris quand même un peu. De ma naïveté. Et du même coup de celle de Perron qui croit lui aussi à l'intégrité de l'homme au cigare au point d'avoir voulu l'embrasser.

Personnellement je n'irais pas jusque-là. Je me contenterai de prêter à Savard la bonhomie que l'on prête généralement aux gros. Je le crois aussi homme de bon sens, ses positions contre la violence au hockey sont sûrement sincères, comme sa sympathie pour le hockey collégial. Et on ne l'entend jamais dire de sottises comme les autres gérants généraux. Sauf que...

Sauf que dans l'affaire Perron, il ne s'est pas manifesté avec le poids et la clarté qu'on est en droit d'attendre d'un homme de sa stature.

Je me souviens que lorsque je frayais dans le milieu, j'avais dit dans une conversation avec un confrère que Savard dominait d'une bonne tête tous les autres joueurs dans le vestiaire. Il s'est trouvé que j'ai été entendu par un de ces autres joueurs qui m'a discrètement fait remarquer que la tête en question, dominait peut-être, mais seulement parce qu'elle était grosse. Et pas si pleine que je le croyais...

C'est un peu le feeling que j'ai eu dans l'affaire Perron. On se trompe peut-être de croire Savard si avisé. Après tout son cigare n'est peut-être allumé qu'à un bout.

Mario scoop TREMBLAY

Ce type, c'est l'insignifiance couronnée par cette grande bête d'opinion publique. Le peuple s'adore dans ce petit cœur de gloire qui cabotine à pleins micros depuis qu'il a raccroché ses patins.

Comme analyste il en dit dix fois moins que l'autre Tremblay (Gilles) mais le dit cent fois plus fort ce qui lui vaut les sympathies de la foule qui préférera à tout coup les très mauvais clowns aux bons analystes.

Plus nul encore comme comédien que comme analyste il s'est compromis dans des commerciaux qui touchent le fond de la naïveté. Tout cela avec l'encouragement de « professionnels » de la communication qui, au lieu de le diriger, de le conseiller intelligemment, applaudissent servilement à chacune de ses singerie. Avec le même résultat que lorsqu'on applaudit les singerie d'un enfant. De drôle qu'il a pu être, cinq minutes la première fois, le voilà qui devient un insupportable petit monstre qui fait n'importe quoi, y compris pipi sur le tapis, pour attirer l'attention.

Contrairement à nombre de mes confrères qui se sont roulés à terre d'admiration, son scoop de l'année ne m'a pas du tout impressionné. Je trouve Mario Tremblay un peu trop bien placé pour avoir des scoops. Et j'ai une question à poser: Pourquoi ce scoop-là?

Pour tout dire je n'ai pas eu l'impression que c'est le journaliste qui jubile en annonçant la « démission » de Perron. J'ai plutôt eu l'impression que c'est le petit copain de Robinson, Lemaire et compagnie qui triomphait.

Jean PERRON

Un des rares instructeurs de métier de la ligne Nationale de hockey. C'est un métier d'être instructeur au baseball, au basketball, au football. Mais au hockey c'est une faveur que l'on obtient en étant les gérants généraux. Et une faveur que l'on garde en rendant aux joueurs des grâces quotidiennes, en répétant chaque jour combien ils sont doués et combien ils sont beaux.

Je ne sais pas si Jean Perron est un grand instructeur de hockey. Je sais seulement qu'il envisage le hockey comme un jeu d'EQUIPE. Une notion d'universitaire, juste trop compliquée pour être assimilée par ces grandes vedettes que sont Naslund, Claude Lemieux, Nilan, Kordic...

En fait je doute que Perron soit un bon coach. Imaginez qu'il n'a même pas joué dans la ligue Nationale, comme Terry O'Reilly ou Phil Esposito, ou John Ferguson. Je viens de vous nommer là les penseurs, les fleurons de cette Ligne Nationale de morrons.

havre
DES
prairies

CONDOMINIUMS
AU BORD DE L'EAU ...
à partir de 99 000 \$

- 2 chambres à coucher
- Marina
- Piscine
- Sauna
- Terrasse sur le toit

4300 rue de la Seine, Laval
(coin Lévesque et 87^e ave., près de l'île Paton)
682-3553

CLINIQUE MÉDICALE D'OBÉSITÉ

Dr J.M. MARINEAU - Dr J. LEMAY
OMNIPRATICIENS TRAITANT L'OBÉSITÉ

MONTRÉAL 274-3561
6716, rue Saint-Denis

ST-LÉONARD 259-5531
6520, rue Beaubien Est

REPENTIGNY 582-3911
373, rue Notre-Dame

LAVAL 662-2192
283, boul. de la Concorde Est

DÉTECTIVE
PIERRE D. MASSUE

• Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec
Licencié par la Cité de Montréal

- Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère
- enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés
- filature • toutes preuves pour la cour

CONFIDENTIEL - DISCRETION ASSURÉE

DEPUIS 1949
387-8757

GUY COLPRON M.D. & ASSOCIÉS
CLINIQUE DE MÉDECINE ET NUTRITION

TRAITEMENT MÉDICAL DE L'OBÉSITÉ

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Guy Colpron, m.d. Manuela Gheorghe-Vartian, m.d.
Roger Gagné, m.d. Marie Cécile Laroche, m.d.
Louise Lachance, m.d. Pierre Thibodeau, m.d.
Suzanne Nobert-Gagné, m.d.

430 est, rue Sherbrooke, Montréal 842-0336	6985, boul. Taschereau, Suite 107 Brossard 676-5076
1435 ouest, boul. St-Martin, Suite 307 Chomedey, Laval 667-2684	500 est, boul. Gouin, Suite 304 Ahuntsic 383-5274
267, av. Dorval, Dorval 631-2895	

TRAITEMENT MÉDICAL DE L'OBÉSITÉ ET DES VARICES

Clinique médicale et esthétique des docteurs Dupuy, Thomas & Associés
(Médecins omnipraticiens)

Longueuil 347, rue St-Charles ouest 670-7220
Montréal 1117 A, boul. St-Joseph est 277-6799
Pte-aux-Trembles 14311, rue Notre-Dame est 642-6946
Pointe-Claire 189, boul. Hymus, suite 505 695-0865
Beloeil 365, Sir Wilfrid Laurier 467-6365
St-Léonard 4570, Jean-Talon est, suite 100 725-7050
Laval 2927, boul. de la Concorde est 661-6696
St-Thérèse 519, boul. Labelle, Blainville 434-1911
St-Hyacinthe 2780 Raymond 774-6487
LaSalle 1819, Dollard 365-7028
Sorel 39, Augusta 746-0284

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1988-89
Pensionnat — Externat
GARÇONS ET JEUNES FILLES

Collège Bourget
(RIGAUD)
INSTITUTION PRIVÉE

Dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.

Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
Classes spéciales pour les élèves anglophones.
Animation, pastorale et sports privilégiés.
Glacière artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.
Enseignement de l'informatique.

Pour une inscription en 1^{re}, en 2^e ou en 3^e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission dès 9 h.

LE SAMEDI 4 JUIN 1988

Pour renseignements en 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire, composez
(514) 451-5785

Pour renseignements en 4^e et 5^e secondaire, composez
(514) 451-4716

L'école professionnelle de chant Christian-Dorion
présente son
SPECTACLE «RÉVÉLATEUR»
LE 8 JUIN
À L'AUDITORIUM DU COLLÈGE MAISONNEUVE
Billets au **385-0193** (sièges réservés)
Commandité par:

Centre dentaire Perron — 329-4458 L'expertise de la dentisterie moderne Amarik — 840-4444 Fournitures pour sérographie	Caisse populaire St-Nicolas de Montréal — 384-5410 Campagne de pré-avis du 1 ^{er} avril au 31 mai «Service Plus» Restaurant Chai Wang — 294-7181 Le meilleur Buffet chinois à Montréal	Le Studio des ongles Alexandra Inc. École de formation et de services Claude Philippe — 868-8111 Chiropraticiens et acupuncteurs
---	--	---

Chantal Hébert — 388-3888
Ecrivain public — cv.

ATTENTION, COLLECTIONNEURS SUPER-ENGAN DE TIMBRES
MARDI 31 MAI 1988 à 19 h 30
Plus de 228 lots de timbres

Catalogue gratuit
Inspection des lots samedi, dimanche et lundi, de 10 h à 17 h 30

MONTRÉAL TIMBRES & MONNAIES
1878, rue Ste-Catherine est
Rens.: **527-1526**

No 380 VF. DOLLFUSS CAT: 8005

LE CERTIFICAT EN TRADUCTION DE MCGILL EST DÉSORMAIS UN PROGRAMME CRÉDITÉ

Venez acquérir une formation de traducteur français / anglais-anglais / français à l'université McGill. Il vous suffira de trois années d'études à temps partiel pour obtenir le certificat en traduction de McGill. Une fois en possession de ce titre, vous pourrez profiter du besoin constant de traducteurs professionnels qualifiés.

Pour être admissible, vous devez avoir une excellente maîtrise des deux langues, écrites et parlées, et subir avec succès un examen d'admission.

Les droits de scolarité s'élèvent à 57\$ pour un cours de 3 crédits.

Examen d'admission: le 6 ou 8 juin à 18 h 30. Pour réserver votre place, veuillez vous présenter en personne de 9 h à 18 h 30 du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi. Les droits d'examen s'élèvent à 30\$ (non remboursables) réglables par chèque visé, mandat ou en espèces.

Renseignements complémentaires:
Venez au département des langues vivantes, pavillon de la bibliothèque Redpath, pièce 214, ou composez le numéro 398-6160.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

Au Québec, l'eau du robinet ne goûte peut-être pas bon, mais elle est saine

— Un spécialiste

JVC Investissez en Qualité Video

Le meilleur achat en ville! Hâtez-vous d'en profiter car la quantité est limitée!

Ne manquez pas cette offre!

POURQUOI ce magnétoscope est le plus vendu au Montréal et au Canada!

FINANCEMENT DISPONIBLE, JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER, AUCUN ACOMPTÉ REQUIS.

PROGRAMMATION À L'ÉCRAN

FABRIQUÉ AU JAPON

- Programmation à l'écran
- Programmable 4 émissions/14 jours
- Recherche index
- Convertisseur intégré
- Recherche de saut
- Entrée de compteur
- Avertissement de recoupage de programme
- Commande à distance à accès direct

Ord. 499\$ ÉCONOMISEZ 100\$ **399\$**

Le plus populaire au Canada VHS

Quand vous choisissez un magnétoscope JVC, vous investissez dans la meilleure technologie vidéo actuelle. Avec plus de 30 années d'expérience en vidéo, histoire qui inclut la création du VHS, du système HQ, de la première caméra vidéo VHS compacte et du premier Super VHS, JVC, avec ses ingénieurs les plus expérimentés du monde, crée les standards de l'industrie électronique. Achetez un produit JVC, c'est investir dans la qualité. Faites l'expérience de la fiabilité et de la satisfaction: faites l'expérience JVC.

CENTRE HIFI 1 404, boul. des Laurentides (Pont-Viau) 692-1133	MAGASIN ENTREPÔT 2 5950, Métropolitain (sortie Laccadrière) 254-3800	MAGASIN ENTREPÔT 3 10215, St-Laurent 347-6484	WEST ISLAND 3367, montée des Sources (Place Centennial, D.C.O.) 685-4432
4 LAVAL 404, boul. des Laurentides (Pont-Viau) 692-1133	5 CHOMEDEY 806, Cure-Labelle (près de Notre-Dame) 682-1377	6 LONGUEUIL 3138, Chemin Chambly (près de Roberval) 646-9805	7 MONTREAL 695A, Sherbrooke est (près du métro Radisson) 259-3882
8 LA SALLE 7794, boul. Newman (W. de l'Acadie) 366-9922	9 PLAZA ST-HUBERT 6260, rue St-Hubert (près Bellechasse) (en face de Manette Clermont) 276-4654	10 REPERTIGNY 190, Notre-Dame (en face de McDonalds) 581-0873	11 CHATEAUGUAY 266, boulevard d'Anjou 692-0454

LIA LÉVESQUE
de la Presse canadienne

■ Loin d'être une «soupe chimique» ou un cocktail mystérieux comme l'ont prétendu de mauvaises langues, l'eau du robinet est bonne à boire et saine à travers le Québec.

C'est ce qu'a démontré vendredi M. Jean Vachon, d'Environnement-Québec, lors du congrès conjoint des diététistes et des chimistes au sujet de la chimie alimentaire.

Au cours de son allocution, M. Vachon s'est attardé à détruire la mauvaise réputation faite injustement à l'eau de robinet. Cette eau a été affublée de tous les quolibets: soupe chimique, cocktail, goût d'aquarium, goût de tuyaux, etc.

Curieusement, «il ne s'est jamais dépensé autant d'argent pour traiter l'eau (de robinet), améliorer sa qualité». Parallèlement, il «n'y a jamais eu autant de suspicion face à l'eau du robinet», a noté M. Vachon.

Selon lui, la popularité des eaux embouteillées au Québec ne tient qu'à une question de goût, et non une question de protection de la santé.

L'eau du robinet subit tant de tests, est si surveillée par les laboratoires accrédités du ministère de l'Environnement qu'elle est très certainement saine. Chaque année, elle coûte des centaines de millions de dollars en traitements au ministère de l'Environnement.

Tests innombrables

Depuis 1984, Québec a adopté un règlement sur l'eau potable, permettant d'identifier 16 composés inorganiques qui pourraient, éventuellement, se retrouver dans l'eau.

Dès qu'une norme est dépassée — cela est plus fréquent l'été parce que l'eau étant plus chaude, il y a davantage de particules en suspension — le ministère et la municipalité en sont avertis. Est alors émis un «avis de faire bouillir». Cet avis ne prouve pas que l'eau est impropre à la consommation mais simplement qu'elle ne veut pas prendre de chance» puisqu'il y a possibilité qu'elle soit pathogène. Cet avertissement est généralement émis parce qu'il y a eu un bris d'équipement. Il

Non contents de tester ces 16 micro-organismes, le ministère a soumis à d'autres tests l'eau de 18 des plus grandes municipalités du Québec, entre 1985 et 1987. Il a tenté d'y déceler la présence de six autres catégories de polluants: les BPC (biphényles polychlorés), les HPA (hydrocarbures polycycliques), les hydrocarbures halogénés, les esters et acides, les phénols et les pesticides.

Les études sont rassurantes: rarement trouve-t-on de ces substances pointées par l'Organisation mondiale de la santé dans l'eau de robinet au Québec. Et, quand on en décelé une, les concentrations sont «extrêmement faibles», selon le porte-parole d'Environnement-Québec.

À titre d'exemple, même si quelques HPA (hydrocarbures polycycliques) se retrouvent dans l'eau de consommation courante, l'individu qui boit 1,2 litre d'eau par jour consommera dans cette eau seulement un p. cent de tous les HPA qu'il absorbera dans les autres aliments ou seulement en respirant. Un steak sur charbon de bois, un paquet de cigarettes ou d'autres graisses brûlées contiennent beaucoup plus de HPA.

Eaux embouteillées

Le Québec est la seule province au Canada à avoir voté un règlement sur les eaux embouteillées, et ce dès 1973. Depuis, elles sont classifiées sous quatre catégories: naturelle, de source, minérale ou traitée.

■ L'eau naturelle peut être minérale ou de source. Elle peut même être rendue pétillante, par l'ajout d'un composé chimique.

■ L'eau minérale, elle, contient davantage de sels minéraux en solution. Pour cette raison, elle ne doit pas être consommée en très grande quantité par certaines personnes qui ont des problèmes de reins, par exemple.

■ L'eau traitée est simplement une eau filtrée. On en a éliminé certains goûts, certaines odeurs, quelques particules en suspension.

■ L'eau de source est simplement une eau de consommation courante, qui n'est pas additionnée de sels minéraux.

ÉLECTIONS PARTIELLES

QUÉBEC 88
LE 20 JUIN

Anjou/Roberval

DU 30 MAI AU 4 JUIN C'EST LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

PARCE QUE VOTRE NOM DOIT ÊTRE INSCRIT ET BIEN INSCRIT

Vous devez absolument être inscrit sur la liste électorale pour exercer votre droit de vote aux élections partielles qui se tiendront dans les circonscriptions d'Anjou et de Roberval le 20 juin.

En milieu urbain (municipalités de plus de 2 000 habitants).
Pour toute demande d'inscription, de correction ou de radiation, les électeurs doivent se rendre au bureau de dépôt le plus près de leur domicile. Ces bureaux sont ouverts du 30 mai au 4 juin, de 10h à 22h.

En milieu rural (municipalités de 2 000 habitants et moins).
Les électeurs doivent se présenter à la commission de révision établie pour leur municipalité. Cette commission recevra les demandes d'inscription, de radiation et de correction du 30 mai au 4 juin, entre 10h et 12h30, 14h30 et 17h30 et entre 19h et 22h.

BUREAUX DE DÉPÔT ET COMMISSIONS DE RÉVISION RURALES

CIRCONSCRIPTION D'ANJOU BUREAUX DE DÉPÔT ANJOU • Bureau du directeur du scrutin 7085, rue Beaubien Est • Résidence Champlain Anjou 6020, boul. Joseph-Renaud • Centre Roger-Rousseau 7501, av. Rondeau • 7293, av. Champchevrier MONTREAL • Centre d'accueil Judith-Jasmin 8850, rue Bisillon • Presbytère Saint-Victor 2505, rue Hector CIRCONSCRIPTION DE ROBERVAL BUREAUX DE DÉPÔT SAINT-FÉLICIEN Bureau du directeur du scrutin 1132, rue Lamontagne DOLBEAU Salle des Chevaliers de Colomb 1151, rue des Cèdres MISTASSINI Accueil du Camping 46, boul. Panoramique NORMANDIN Hôtel de ville 1048, rue Saint-Cyrille	ROBERVAL Carrefour Jeannois 1221, boul. Saint-Dominique SAINT-PRIME Local de l'Âge d'Or 637, rue Principale COMMISSIONS DE RÉVISION RURALES ALBANEL • Club Sportif Chasse et Pêche Route 373 • Hôtel de Ville 172, rue Principale CHAMBORD Chalet des Loisirs 5, rue de la Plaine GIRARDVILLE Centre Sportif 425, av. Brisson LAG-BOUCHETTE Salle des Chevaliers de Colomb 295, route 155 LA DORÉ Centre culturel 4822, rue des Peupliers	PÉRIBONKA Édifice municipal 312, rue Édouard-Niquet SAINT-AUGUSTIN Centre communautaire 686, rue Principale SAINT-EDMOND Édifice municipal 59, rue Principale SAINT-EUGÈNE Centre des Loisirs 477, rue Principale SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES Salle des Loisirs 252, rue de l'Église SAINT-HEDWIG Centre communautaire 1090, rue Principale SAINT-JEANNE-D'ARC Centre municipal 378, rue Saint-Georges SAINT-MÉTHODE Mairie de Saint-Méthode 880, rue Principale SAINT-THOMAS-DIDYME Centre communautaire 9, av. du Moulin
---	---	--

Four de plus amples renseignements, composez **SANS FRAIS** 1-800-463-4378 (De 9h à 22h, 7 jours par semaine)

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'inscrutin financement des partis politiques carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec

Cet été

LOS ANGELES OU VANCOUVER

À PARTIR DE **359\$** PLUS TAXES

VOL DIRECT ALLER RETOUR DU 30 JUIN AU 4 SEPTEMBRE

Nombre de places limité
Consultez votre agent de voyages pour les conditions et réservations.

les Ailes de l'Ouest

Fraser
ENCAN

VENTE AUX ENCHÈRES PAR ORDRE D'AIR CANADA

Approximativement 400 pièces de bagages non réclamés, y compris caméras, montres et bijoux, seront vendus aux enchères.

EXPOSITION: lundi 30 mai de 10 h à 17 h

VENTE: lundi 30 mai à 19 h

Nous acceptons présentement toutes consignations de tableaux, meubles, bijoux et objets d'art pour notre vente par catalogue du mois de juin. Pour plus de détails, communiquez avec nous. Toute transaction sera traitée confidentiellement.

NOUVELLE ADRESSE
8290, Devonshire (angle Royalmount)
Téléphone: 345-0571

CAMP DES JEUNES INFORMATIQUES

Âge: de 9 à 13 ans
155\$ chaque session (deux semaines)
1 heure et demie d'informatique chaque jour
Natation quotidienne

SUPER CAMP

Âge: de 5 à 9 ans
145\$ chaque session (deux semaines)
Sports et jeux à l'extérieur, natation, gymnastique, informatique.

DATE DES DEUX CAMPS
1re session: Du 27 juin au 8 juillet
2e session: Du 11 au 22 juillet
3e session: Du 25 juillet au 5 août
4e session: Du 8 au 19 août

Inscription: 1er étage au bureau des inscriptions
YMCA CENTRE-VILLE, 1450, rue Stanley 849-8393, poste 767

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard

Concours basé sur l'histoire

La Presse, les Éditions Libre Expression, CKAC et Air France ont combiné leurs efforts pour organiser un concours basé sur II y aura toujours des printemps en Amérique, le très populaire roman de Louis-Martin Tard. Le concours se déroulera du 4 au 28 juin, et les coupons de participation seront publiés dans La Presse les 4, 11, 18 et 25 juin. Le nom du gagnant d'une paire de billets d'avion pour Paris sera révélé le 5 juillet, sur les ondes de CKAC. De plus, on remettra quotidiennement un exemplaire de l'album Québec, de Mia et Klaus.

La galerie Chantal-Boulanger procédera au vernissage des oeuvres d'Yvon Galant cet après-midi à 16h, au 372, rue Sainte-Catherine ouest. L'exposition durera jusqu'au 25 juin. Pour renseignements: 397-0044.

L'Université du Québec à Montréal soulignera le départ de Louis Jolin, directeur du module de gestion et intervention touristiques, à l'occasion d'un «bien cuit» qui aura lieu ce soir à 19h, à l'hôtel Delta Montréal. Pour informations: Vincent Blair, au 326-8353.

Georges Dyens, Martin L'Abbé et Philippe Ménard, trois professeurs de l'Université du Québec à Montréal, participeront au Festival des arts électroniques de Rennes, qui débute aujourd'hui et se poursuit jusqu'au 5 juin.

La galerie René-Blouin propose, jusqu'au 25 juin, une exposition d'oeuvres de Robert Adrian X. Pour informations: 849-2595.

Le bronzier François Potvin et la porcelainiste Lizette Savaria présenteront leurs oeuvres aujourd'hui et demain au grand salon du manoir Rouville-Campbell. Et dimanche, la pianiste Louise-Andrée Baril sera la vedette du dîner-concert hebdomadaire. Pour informations: 464-5250.

L'ensemble vocal Sainte-Justine, dirigé par Michel Roberge, présentera ses concerts annuels ce soir et demain, à 20h, en l'église unie Saint-Jean. Pour renseignements: Rita Des Ormeaux, au 277-0663.

Proclamée jeune barmaid 88 dans le cadre d'un concours organisé par les Distilleries Dumont et l'Institut de l'hôtellerie, lors du dernier Salon de la jeunesse, Marie-Claude Laberge découvrira Paris grâce à Air France, Voyages Mission et les hôtels Sofitel.

Mode

Mardi, dans le cahier mode, La Presse vous propose Les lunettes, des accessoires de mode



Un article signé Danielle Bonneau

La Presse

les guides bénévoles du musée. Pour renseignements: 861-3708.

L'hôpital Maisonneuve-Rosemont ouvrira ses portes aux visiteurs demain, de 10h30 à 17h.

Norman Pagé, professeur à l'Université d'Ottawa, parlera du décor architectural de la chapelle du couvent Rideau demain, à 11h, au Musée des beaux-arts du Canada. Pour informations: (613) 232-2736.

Altynai Asylmourtova, danseuse étoile du ballet Kirov, de Leningrad, fera partie de la distribution du Don des étoiles III, grand gala de ballet qui sera présenté à Montréal le 1^{er} septembre.

Hugues Aubertin, maire de Boucherville, donnera le signal du départ du marcheton scout-guide du district de Saint-Jean demain à 13h, au centre sportif Pierre-Laporte. Le maire sera accompagné de Marcel Danis, député fédéral de Verchères, et de Jean-Guy Parent, député provincial de Bertrand.

Le Musée des beaux-arts de Montréal participera à la journée des musées demain en offrant aux visiteurs l'opportunité d'obtenir une entrée gratuite pour visiter certaines expositions.

Jean Brûlotte, reporter à CKAC, présidera le tournoi provincial des routiers professionnels, qui aura lieu demain à 9h, au centre de distribution Steinberg, à l'angle des rues Hochelaga et l'Assomption. Les gagnants des cinq épreuves représenteront le Québec au tournoi national du 17 septembre.

Le château Ramezay marquera la Journée des musées demain, de 10h à 16h30, en faisant accompagner d'enfants-guides



Les diplômés de Poly

L'École polytechnique signait récemment avec l'Association des diplômés de Polytechnique une entente selon laquelle tous les diplômés de l'école seront automatiquement membre de l'association. L'entente a été signée par André Bazergui, président de l'ADP, et Roland Bouthillier, président et principal de l'école.

Le grand marcheton pour l'église Marie-Médiatrice de Pointe-Calumet aura lieu demain à 13h15. Pour informations: soeur Esther, au 473-4081.

L'Ensemble lyrique de Lanaudière, formé de la mezzo-soprano Marie Laferrière, du ténor David Loane, et de la basse Roland Gosselin, accompagné au piano par Monik Grenier, présentera La Périhole dans une mise en scène de Camil Laurence demain à 14h, à la maison de la culture Plateau-Mont-Royal.

L'ensemble Jazz bémol 9, dirigé par Vincent Morel, présentera un récital de jazz demain à 20h, à l'auditorium du Patro Le Prévoist. Pour informations: 872-1730.

Claude Ryan, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, prononcera une conférence lors du colloque des 20 ans des cégeps, qui débute demain au cégep de Sainte-Foy. Pierre Lucier, président du Conseil supérieur de l'éducation, prononcera la conférence d'ouverture.

Pierre Péladeau a accepté la présidence d'honneur du congrès Parents-Secours 1988, qui se déroulera du 3 au 5 juin, à l'hôtel Le Château de l'Aéroport. Le congrès est présidé par Huguette Bertrand. Pour renseignements: 430-6916.

La Société Japon du Canada prépare un week-end au lac Saint-Joseph, plus précisément à la base de plein air La Vigie, les 4 et 5 juin. Pour informations: Alice Bolduc, au 721-0052.

La campagne de souscription de la Fondation Les Sortilèges prendra le mardi 31 mai, et son objectif a été fixé à \$100 000. La campagne est dirigée par un comité d'honneur formé de Jean-Paul Bellon, de Club Voyages; Jacques Cardinal, de La Métropolitaine Compagnie d'assurance-vie; Pierrette Daigle, de la Banque fédérale de développement; Bruno Frangasso, d'Air Canada; Richard Guay, de la Banque Nationale du Canada; Hung Bui Quang, de Gaz Métropolitain; Michel Robin, de Télébec; et Ysabel Trujillo, de This Week in Business.

Quatre chefs d'orchestre ont été récemment honorés par l'Association des orchestres canadiens. Il s'agit de Rosemary Bell, ex-président de l'association; Mario Duchesne, chef



Le Prix Veuve-Cléquot

Suzanne Leclair, fondatrice et présidente de la compagnie Les Fourgons Transit Inc., est la lauréate 1988 du Prix Veuve-Cléquot, décerné à la femme d'affaires canadienne de l'année. Elle a reçu son prix des mains du comte Alain de Vogue, président du conseil de la maison Veuve-Cléquot-Ponsardin. Le prix comprend un voyage en France à titre d'invitée d'honneur à la maison Veuve-Cléquot, où on plantera une vigne en son nom dans le vignoble privé de Madame Cléquot.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

d'orchestre montréalais; Samuel Levine, président et fondateur de Orchestra Openings; et François Magnan, directeur de l'AOC depuis 1972.

Le camp Edphy International offre quelques places à des conditions avantageuses aux enfants (de 4 à 16 ans) venant des milieux défavorisés, pour le séjour du 14 au 26 août. Il faut soumettre sa demande par écrit à Yvan Dubois, président, ED-PHY International Inc., 100B, boulevard des Prairies, suite 102, Laval, Québec H7N 2T5.

Raymond Courtemanche, secrétaire général de la Commission scolaire Saint-Jérôme, est fier d'annoncer que la commission a remporté le Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Carole Brodeur et Isabelle Ferland, de Montréal, ainsi que

Claire Gagnon, de Saint-Jean-Port-Joli, sont les lauréats des prix de journalisme scientifique de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Le poète Pierre Morency, auteur d'Effets personnels, est le premier lauréat du Prix Alain-Grandbois, créé par l'Académie canadienne-française. Le jury était composé de Madeleine Gagnon, Madeleine Ouellette-Michalska et Jean-Guy Pilon.

Le chansonnier Raymond Lévesque a accepté la présidence d'honneur de l'avant-première du spectacle Le temps de dire, que Gilles Vigneault présentera le 7 septembre, au Théâtre du Nouveau-Monde, au profit de la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar. Pour renseignements: 284-2581.

A DEMAIN

Prohome

Stationnement Livraison

Centre d'achat Côte-Saint-Luc: 481-0161
Centre d'achat Wilderton: 733-8258

MAINTENANT LE PLUS GRAND CENTRE BAR-B-Q À MONTREAL

STRUCTO 40,000 B.T.U.

CHOISISSEZ PARI PLUS DE 25 MODÈLES

- 525 po. car. d'aire de cuisson
- Grilles de cuisson en porcelaine
- Cadran de température
- Allumeur automatique
- 2 tablettes en bois
- Réservoir non compris

\$179.

Pourquoi magasiner ailleurs? Venez chez...

Achetez votre Bar-B-Q d'un spécialiste

Le Humanware

Un réseau de services à votre disposition

MICRO-BOUTIQUE VOUS INVITE AU

Salon international de l'informatique de Montréal

KIOSQUE #430 Billets gratuits aux magasins

Rencontrez les professionnels de nos sections spécialisées :

- Gestion et productivité
- Édition électronique
- CAO - DAO
- Connectivité
- Gestion d'immeubles
- Comptabilité
- Infographie et vidéographie
- Musique - MIDI

Des représentants de plus de 40 fabricants de logiciels et de périphériques seront à votre entière disposition :

- Microsoft Canada
- Adobe
- Abaton
- Silicon Beach Software
- Logiciel du Parc
- Présentation Technologies
- Layered
- Aldus
- Letraset
- et beaucoup d'autres!

Gagnez un Macintosh⁺ Plus!

Déposez votre carte d'affaires à notre kiosque (#430) et obtenez une chance de gagner un système Macintosh Plus graciellement de Micro-Boutique.

Vérifiez votre courrier... Il pourrait contenir une invitation gratuite pour le SIM ainsi qu'un billet de participation au tirage d'un Macintosh.

La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.

micro BOUTIQUE

Concessionnaire autorisé

Montréal 512 est Beaubien (514) 270-4477
Sherbrooke 2433 ouest, King (819) 564-4644

Service-location
Séminaires-formation

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

LA SEULE VENTE ANNUELLE D'ENTREPÔT EPSON EST PRÉSENTEMENT EN COURS

EPSON

VENTE D'ENTREPÔT LES 27, 28 ET 29 MAI

Des rabais de 30% à 75% sur imprimantes, systèmes d'ordinateurs et accessoires en stock.

Vendredi 27 mai 17h à 21h
Samedi 28 mai 9h30 à 17h
Dimanche 29 mai 10h à 15h

Garantie d'un an d'EPSON Canada Ltée d'un océan à l'autre

Quantités limitées
Aucune commande téléphonique

30 À 75% DE RABAIS

EPSON CANADA LIMITÉE - 9630, ROUTE TRANSCANADIENNE - VILLE ST-LAURENT, QC - 1-514-331-7534 (SORTIE BOUL. HYMUS, CÔTÉ SUD DE L'AUTOROUTE 40)

En garderie, la propreté des enfants prévient les maladies infectieuses

■ Une équipe de médecins du département des soins communautaires (DSC) de l'hôpital Saint-Luc estime que si seulement les enfants de garderie prenaient l'habitude de se laver les mains, la fréquence des diarrhées et des rhumes pourrait être réduite de 60 p. cent.

Ce qui, évidemment, provoquerait une baisse des épidémies mais aussi une diminution du nombre des consultations médicales chez les enfants; le taux d'absentéisme serait également abaissé et les risques de transmission chez les membres de la famille amoindris d'autant.

Cette recherche de l'équipe de Saint-Luc a été communiquée dans le cadre du colloque *La Santé, ça se garde* où il a été question, hier, de la prévention des maladies infectieuses en garderie. L'étude étalée entre le 1er novembre 1986 et le 31 octobre de l'année suivante, a touché 1910 enfants de six ans ou moins répartis dans 42 garderies.

Au cours de l'année d'étude, l'équipe a enregistré 823 cas de diarrhée (dont 28 épidémies survenues dans 14 garderies) et 2 358 cas de rhume (dont 28 épidémies dans 14 autres garderies); 22 p. cent des cas de diarrhée et 34 p. cent des cas de rhume ont exigé une consultation médicale.

Au total, le DSC est intervenu à 31 reprises pour soigner ou circonscrire des diarrhées infectieuses qui peuvent provoquer, quand elles sont transmises à l'adulte, l'hépatite A. C'est ainsi que les chercheurs ont été à même de découvrir qu'au Québec, cette affection est courante au mois de février et particulièrement chez les garçons. Mais on ne sait pourquoi elle se déclare à cette période de l'année comme on ignore pourquoi la rentrée de septembre coïncide avec la période d'activité maximale des épidémies de rhume.

Maladies infectieuses

Le DSC a soumis un rapport qui a été bien reçu au MSSS. Le rapport estime à \$60 000 la surveillance des maladies infectieuses en garderie. Mais entretemps, il est des mesures que l'Office des services de garde du Québec (800 garderies, 38 000 places) a intérêt à répéter pour prévenir ces infections qui affectent non seulement la qualité de vie de l'enfant non encore immunisé, mais également celle de la vie à la maison.

Sachant que la plupart des infections se transmettent par les mains, on recommande notamment aux intervenants et aux enfants dont ils ont la garde de:

- se laver les mains avant et après avoir manipulé des aliments, avant et après les changements de couche, après avoir été à la toilette ou avoir aidé un enfant à y aller, après avoir touché une surface sale ou du matériel souillé;
- désinfecter la pouspière, la salle de jeux et les toilettes;
- favoriser le regroupement des enfants par âge et limiter la rotation du personnel d'un groupe à l'autre;
- informer les éducateurs affectés à la garde des enfants aux couches, de s'abstenir de travailler à la préparation des repas.

Ce colloque auquel ont assisté 500 participants de tous les milieux reliés à l'enfance en garderie, a permis de réfléchir sur les critères d'admission pour les enfants malades, sur l'exclusion et la réadmission de ceux qui sont malades, sur les infections évitables par vaccin et les grands principes d'hygiène.

*Le déménagement:
une simple question
d'adresse.
Aviser-nous!*

Déménagez-vous?
Si vous n'avez pas encore avisé Bell Canada de votre changement d'adresse et même si vous ne connaissez pas encore la date exacte de votre déménagement, veuillez remplir la partie détachable et la poster avec votre paiement le plus tôt possible.

Are you moving?
If you have not yet notified Bell Canada, please complete this detachable flap and mail it with your payment as soon as possible, even if you do not know your exact moving date.

Informez-vous par téléphone ou par écrit

Ontario

1. Date du déménagement
Moving date: Year, Month, Day

2. Avez-vous des tâches?
Do you have any tasks? Oui/Yes, Non/No

3. Adresse actuelle
Current address: Street, City, Province, Postal code

4. Nouvelle adresse
New address: Street, City, Province, Postal code

5. N° de téléphone
Phone number: Home, Business, Other

6. Résidence
Residence: Yes/No

7. Travail/Autre
Work/Other: Yes/No

8. Nom
Name: Last, First, Middle

9. Numéro de rue/Numéro et rue
Street number/Number and street: Number, Street, City, Province, Postal code

10. Province
Province: Ontario, Quebec, New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island, Newfound and Labrador

11. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

12. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

13. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

14. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

15. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

16. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

17. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

18. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

19. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

20. Code postal
Postal code: City, Province, Postal code

Boutiques hors taxes

Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise, invite les personnes intéressées dans l'établissement et dans l'exploitation d'une boutique hors taxes à soumettre leur candidature. L'emplacement des boutiques hors taxes à la frontière terrestre est situé aux endroits suivants:

Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Yukon
Armstrong Stanhope	Pigeon River Rainy River Prescott	Fraser (près de la frontière du Yukon)	Beaver Creek

Les intéressés peuvent se procurer une trousse de renseignements d'usage au bureau des douanes des endroits susmentionnés ou auprès du bureau régional, Douanes et Accise, de l'une des localités suivantes:

Halifax,
Québec,
Toronto,
Windsor,
Calgary

Montréal,
Ottawa,
Hamilton,
Winnipeg,
et Vancouver.

Les demandes pour l'établissement et

l'exploitation d'une boutique hors taxes doivent être présentées sur le formulaire L25, fourni dans la trousse de renseignements d'usage. Les demandes, dûment formulées, doivent être postées le ou avant le 29 juillet 1988 à l'adresse suivante:
**Programme des boutiques hors taxes
Ministère du Revenu national
Douanes et Accise
5^e étage, Édifice Connaught
Avenue Mackenzie, Ottawa (Ontario) K1A 0L5**

Canada

QUITTE
OU
DOUBLE

CIBL

104,5 FM

RADIOTHON

8^{ème} ANNIVERSAIRE

27, 28 et 29 mai

3 jours de radio-folie!

Soyez à l'écoute! Plus que jamais nous avons besoin de votre appui.

De nombreux prix à gagner, un seul numéro: 526-6250. Tirage d'un billet pour PARIS. Chaque tranche de dix dollars vous permet de participer aux tirages.

VOYAGES CUTS De votre côté!

L'Agence de voyages de la Fédération Canadienne des Étudiants

CIBL-FM 1691 boul. Pie IX, bureau 406 Montréal, H1V 2G3 - tél.: 526-2581

200 garderies privées du Québec se sentent menacées, faute de subventions

■ Au moment où le gouvernement du Québec semble s'intéresser aux enfants, parle même de créer 60 000 nouvelles places en garderie, plus de 200 garderies privées seraient sur le point de rendre l'âme.

C'est du moins ce que prétend

l'Association des propriétaires de garderies du Québec dont la présidente, Mme Denise Normandin, affirme que 1 100 emplois et 10 000 places en garderie sont menacés.

Les garderies dont on parle ici sont des entreprises à but lucratif,

donc non subventionnées. Elles constitueraient le quart de l'ensemble du réseau des services de garde.

Avant de créer de nouvelles places en garderie, le gouvernement devrait consolider, en les subventionnant, ces 10 000 places menacées, prétend l'Association des propriétaires de garderies.

A l'heure actuelle, seules les garderies à but non lucratif dont le conseil d'administration est majoritairement constitué de parents sont éligibles aux subventions de \$4,50 par jour par enfant, assorties d'exemptions fiscales, de budgets d'aménagement, etc.

Si la situation de plusieurs garderies subventionnées est précaire, comme le disent leurs administrateurs, celle des garderies non subventionnées l'est d'autant plus, au dire de Mme Normandin. «Plusieurs de nos garderies constatent des déficits de \$2 000.»

Les gouvernements scrutent les écoles paramilitaires

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Un comité fédéral-provincial étudiera la possibilité d'amender le code criminel pour s'attaquer au problème des écoles paramilitaires, a annoncé hier le ministre canadien de la Justice, M. Ray Hnatyshyn.

«Nous allons étudier la question pour voir d'abord s'il y a un problème, et nous verrons ensuite s'il y a lieu d'amender le code criminel», a déclaré hier M. Hnatyshyn, au terme d'une conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice qui avait lieu dans la Vieille capitale.

Cette décision fait suite à la condamnation pour homicide involontaire de trois membres d'une famille de Valleyfield qui avait embauché un instructeur d'une école de commando pour tuer un voisin bruyant.

L'instructeur a été trouvé coupable de meurtre au deuxième degré. En rendant sa sentence, le juge Fraser Martin de la Cour supérieure avait recommandé au gouvernement d'instituer une enquête sur les écoles de com-

do, communément appelées «écoles Rambo».

Hier, le ministre Hnatyshyn a indiqué que le comité, formé de hauts fonctionnaires de plusieurs provinces, pourrait terminer son rapport cet automne.

Outre des amendements au code criminel, les provinces pourraient étudier des solutions qui sont de leur compétence, a par ailleurs ajouté le ministre québécois de la Justice, M. Herbert Marx, hôte de la conférence.

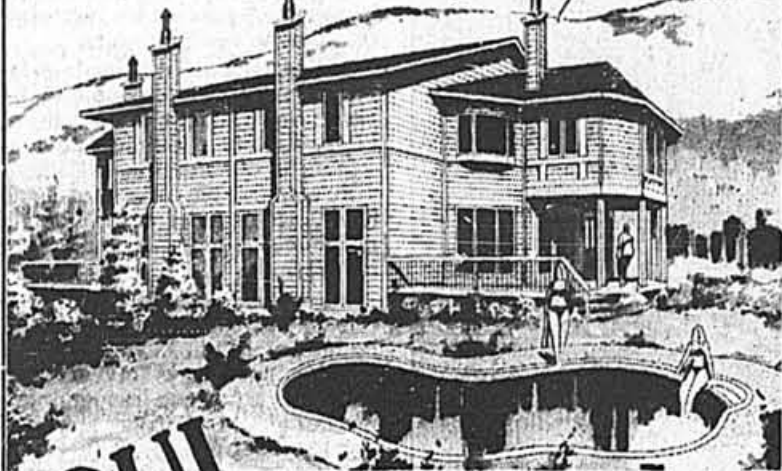
M. Marx a précisé qu'il songeait à renforcer la réglementation de ce genre d'école et l'émission de permis, qui est du ressort des provinces.

Les ministres de la Justice ont indiqué qu'ils ne connaissent pas l'ampleur des écoles paramilitaires au Canada. Selon des estimations officieuses, il y en aurait au moins deux au Québec, dont une à Rigaud, et une en Colombie-Britannique.

Les ministres de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et du Canada participaient à cette conférence de deux jours qui s'est terminée hier midi.

Le plus riche concept domiciliaire dans les Laurentides

Signé Sanctuaire du Nord



OUI

Un foyer dans votre salle de bain!

195 000\$ (tout inclus)

LE SANCTUAIRE DU NORD
MONT-ROLLAND

Montréal: 288-2092

Heures d'ouverture:
Lun. - Ven.: 10 h à 18 h
Sam. - Dim.: 10 h à 18 h
667, rue Marcel,
Mt-Rolland (Québec)
Sortie 67, Autoroute des Laurentides
(Traverse le village de Mont-Rolland,
à gauche sur rue Rolland et à droite
sur boul. des Monts)

Pour éviter les foules,
prenez rendez-vous:
1-800-363-2444
Mt-Rolland:
(514) 229-7786

C'EST VOTRE DOMAINE AVEC VOTRE PISCINE CHAUFFÉE PRIVÉE

- Chaque terrain paysagé compte 15,000 p.c. (approx.)
- Panorama extraordinaire à flanc de montagne
- Architecture exclusive
- Trois grandes chambres à coucher
- Somptueuse chambre des maîtres avec foyer
- Bain tourbillon double
- Magnifique salle de séjour avec foyer entouré de fenêtres panoramiques
- Salle d'eau avec grande douche et buanderie
- Superbe cuisine avec armoire en stratifié, évier à deux cuvettes, fenêtre jardinière
- Tous les appareils électroménagers ultra-modernes
- Broyeur à déchets
- Aspirateur central
- Système de sécurité
- Vaste jardin privé 15,000 p.c. (approx.)
- Votre propre piscine creusée 15' x 29' chauffée
- Terrasse et véranda privées
- Double tennis extérieur

12 UNITÉS EN CONSTRUCTION
1 UNITÉ MODÈLE ENTIÈREMENT TERMINÉE

Trans Royal

agent exclusif
NINO TOMEO
Mtl: 435-3443
Ste-Adèle: 229-2957

TIRAGE HTH-TREVI

Liste des gagnants, tirage semaine du 22 mai 1988:

M. Bernikuer, Pincourt
M. Lavoie, Kirkland
M. Legault, Les Cèdres
M. Burgoyne, Beauharnois
M. Touchette, Laval
M. Roy, Chambly
Mme Costo, Brossard
Mme Ste-Marie, Ste-Julie
M. Matton, St-Basile
M. Handfield, Longueuil
M. Fortin, Montréal

M. Dansereau, Anjou
M. Shao, Anjou
M. Filion, Anjou
M. M. Morin, Repentigny
M. P. Guénette, Pte-a-Trembles
M. C. Monette, Entrelacs
Mme R. Salberg, Montréal
M. M. Boileau, St-Eustache
Mme D. Page, Fabreville, Laval
M. Farley, St-Sauveur
M. J. Mousseau, Boisbriand

En 1988
planifiez
votre été en
toute beauté.



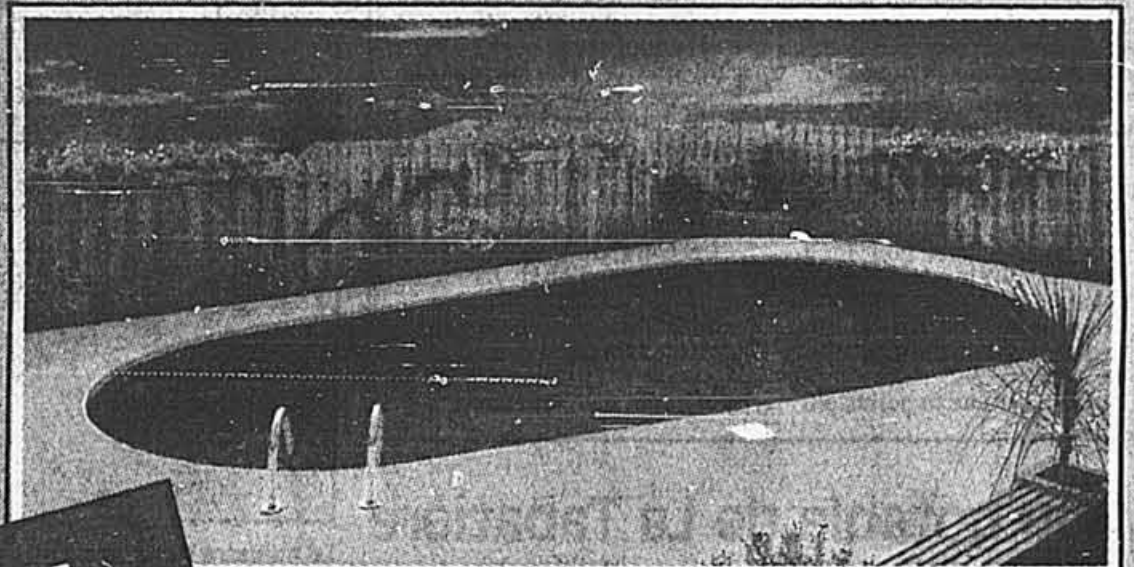
GRANDE VENTE DE MAI

Piscine creusée de
16' x 30'
Modèle «PEARL»

Filtre; écumoire; échelle;
trousse d'analyse d'eau;
aspirateur; boyau 1 1/2 po;
manche télescopique;
support à manche;
épulsette; drain de fond;
2 retours d'eau; plomberie.

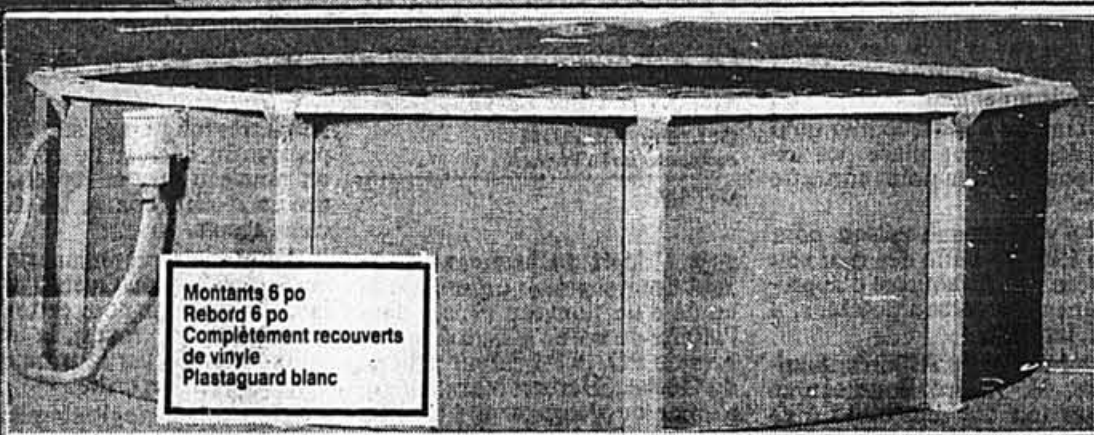
8299\$

INSTALLATION COMPRISE
AUCUN SOUS-CONTRACTANT!



Piscine hors terre entièrement équipée et
recouverte de vinyle

Filtre; écumoire; «deck»; nécessaire d'entretien; manche
télescopique; sable; crochet; thermomètre; plomberie.
Mur et structure garantis 15 ans



Montants 6 po
Rebord 6 po
Complètement recouverts
de vinyle
Plastaguard blanc

16 pieds de diamètre,
montants et rebord de
6 pouces.

1799\$

24 pieds de diamètre,
montants et rebord de
6 pouces.

2099\$

Venez voir notre nouvelle piscine en Trévi-C,
de fabrication très résistante. Garantie à vie (20 ans).



Filtre de marque
«Hayward»
et filtres de rempla-
cement de la série S-150T.
Convient à toutes les
piscines et procure un
rendement sans entrea-
tien des années durant.

299\$95



Toiles de rechange en vinyle
pour piscines hors terre:

18 pieds..... 149,95\$
21 pieds..... 199,95\$
24 pieds..... 249,95\$
Autres grandeurs disponibles.

Pompes à chaleur Trévi
La thermopompe pour chauffe-piscine à la fine
pointe de la technologie, facile d'entretien, et de
fabrication et d'apparence soignées. Efficace, du-
rable et résistant à la corrosion.
Jusqu'à 75% d'économie, comparé à tout autre
système électrique!

35,000 BTU
à partir de
1 695\$95

Depuis plus de 16 ans!

Trévi

L'expérience par excellence

DEPT. MEUBLES:
du lundi au mercredi:
de 9 h à 18 h.

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi:
9 h à 21 h
Samedi, 9 h à 17 h
Dimanche, 10 h à 17 h

PLAN MISE DE CÔTÉ • PLAN DE FINANCEMENT • CHÈQUES ACCEPTÉS



Noranda: «le principe du pollueur-payeur n'est pas une religion»

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a déclaré hier que le principe du «pollueur-payeur» n'était pas «coulé dans le béton. Que ce n'était pas une affaire de religion», pour expliquer les mesures incitatives que le gouvernement a prises pour forcer le groupe Noranda à dépolluer sa fonderie de cuivre abitibienne.

Interpellé par Jean-Pierre Charbonneau, critique de l'opposition, le ministre Lincoln a piqué une vraie colère pour défendre la position de son ministère dans ce dossier.

«L'affaire commence à me tanner», a dit le ministre. Il faisait bien sûr allusion aux avantages que le gouvernement Bourassa a consentis en 1986, soit un prêt de \$41 millions, pour inciter Noranda à réduire de moitié ses émissions toxiques à la fonderie abitibienne.

Le groupe Noranda, comme La Presse le démontrait cette semaine, a menacé de fermer sa fonderie si le gouvernement québécois le forçait à dépolluer, en construisant une usine d'acide sulfurique.

«Les investissements effectués en 1987 par Noranda sont probablement suffisants pour effacer la majeure partie de la dette théorique», a lancé le ministre. Le remboursement du prêt gouvernemental, rappelés-le, était conditionnel à des investissements au Québec par le groupe minier.

Le ministre Lincoln, dans une virulente sortie, a précisé que le gouvernement précédent avait d'abord subventionné le groupe pour un montant de \$1,5 million, dans le but d'obtenir un plan de réduction des émissions toxiques.

«On donne des aides dans des circonstances spéciales», ajoute le ministre. Il faut préciser que M. Lincoln entend rendre public au cours des prochaines semaines un programme d'aide pour inciter quelque 500 industries québécoises à mettre en branle des programmes de dépollution. Ces industries, croit le ministre, sont responsables de plus de 80 p. cent de la pollution.



Clifford Lincoln

Le ministre a précisé combien, selon lui, Noranda va déboursier pour son usine d'acide sulfurique:

- \$51 700 000 comptant pour des prêts de \$41 millions accordés par les gouvernements fédéral et québécois;
- \$70 millions de déficit en 10 ans;
- l'usine de \$125 millions ne sera plus efficace dans 20 ans, en raison de la corrosion.

Selon le ministre, le principe du pollueur-payeur ne doit pas être intangible. «J'admets que certaines aides doivent être limitées dans le temps.

Répétant à plusieurs reprises que l'affaire de Noranda l'exaspérait, M. Lincoln a conclu en disant que pour la première fois de son histoire le Québec, intervenait effectivement auprès d'un des principaux pollueurs en Amérique du Nord.

L'entente entre Noranda et le gouvernement du Québec n'est toutefois pas encore connue avec précision. Tout ce que le ministre se borne à dire, c'est que le principe du pollueur-payeur ne peut être respecté intégralement. Il refuse toujours de dire combien le groupe Noranda devra investir pour effacer sa dette de \$41 millions.

Le fond de cette affaire, comme le soulignait La Presse cette semaine, c'est que le groupe Noranda menaçait de fermer sa fonderie de cuivre de Noranda, s'il ne recevait pas le soutien du gouvernement.

Droits d'auteur: le comité du Sénat cède aux injonctions de Mme MacDonald

Presse Canadienne
OTTAWA

Un déblocage est survenu hier dans le dossier du projet de loi sur le droit d'auteur. Cédant aux injonctions de la ministre des Communications Flora MacDonald, un comité du Sénat a finalement laissé tomber les deux amendements qui retardaient, depuis février dernier, l'adoption de cette législation.

«Je pense qu'on peut raisonnablement prédire que le projet de loi ira de l'avant», a déclaré aux journalistes le sénateur conservateur Richard Doyle, à l'issue d'une réunion de deux heures du comité.

Le comité s'est réuni pour des discussions en privé après avoir entendu la ministre MacDonald qui a, une fois de plus, écarté toute possibilité de modifier encore le projet de loi,

qui a maintenant été adopté à deux reprises par les Communes.

Mme MacDonald a invariablement rejeté les deux amendements auxquels tenait le Sénat: le premier consistait à éliminer une nouvelle disposition sur le paiement aux artistes de droits d'exposition de leurs œuvres, et le deuxième visait à retarder la mise en place de la commission d'appel du droit d'auteur.

Comme elle l'avait déjà fait par le passé, la ministre MacDonald a rappelé l'urgence des modifications de l'ancienne loi sur le droit d'auteur pour venir en aide aux créateurs.

Le projet de loi C-60 reconnaît aux artistes un contrôle sur leurs œuvres, étend la protection du droit d'auteur aux programmes d'ordinateur et institue un système de collecte des droits d'auteurs pour les créateurs.

Le sénateur libéral Ian Sinclair déplorait principalement le nombre d'organismes,

comme les bibliothèques ou les enseignants, qui réclamaient d'être exemptés de l'application de la loi.

Mais la ministre a promis de poursuivre les consultations auprès de tous les groupes concernés, ajoutant que la plupart des obstacles avaient été aplanis.

Le projet de loi, étudié en détail et légèrement modifié par un comité des Communes, a été renvoyé aux Communes plus tôt ce mois-ci accompagné des amendements du Sénat. Les Communes ont refusé les modifications, renvoyé le projet de loi original au Sénat, qui l'a à son tour soumis à un comité.

La ministre MacDonald avait à plusieurs reprises demandé au Sénat d'approuver rapidement le projet de loi, ce que le comité a finalement fait, a reconnu hier le sénateur Doyle. «Je pense que la décision plaira à la ministre», a-t-il conclu.



Le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Herbert Marx, est entouré du ministre fédéral de la Justice, M. Ray Hnatyshyn (à gauche) et de son homologue de l'Ontario, M. Ian Scott. Les trois hommes participaient à une réunion des ministres de la Justice du Canada.

LASERPHOTO PC

Les documents électoraux en français seulement

LILIANNE LACROIX

C'est sur tous les fronts que M. Gilles Rhéaume et son Parti indépendantiste ont gagné la première manche de leur bataille pour franchir la chose électorale.

«Pour les prochaines élections partielles dans Anjou et dans Roberval, qui se dérouleront le 20 juin, les déclarations de candidature, les bulletins de vote et tous les documents administratifs ne seront qu'en français. Ainsi en a décidé le président des élections», explique le candidat indépendantiste dans Anjou. Cependant, dans les cas où le droit des électeurs risquerait d'être brimé, la documentation et les formulaires demeureront bilingues.

Si l'urgence du dossier le pressait de prendre lui-même une décision, le président des élections, Pierre-F. Côté a toutefois demandé que la commission parlementaire responsable de la réforme de la loi électorale se penche sur le problème pour le prochain scrutin général.

«La décision actuelle est toutefois de très bon augure. Mais elle ne me surprend pas vraiment», dit M. Rhéaume. Après tout, au Québec, il n'y a pas que les anglophones qui aient des droits. Les francophones ont aussi le droit d'avoir des rapports uniquement en français avec leur gouvernement. Aux prochaines élections générales, j'espère bien que les bulletins et la documentation bilingue disparaîtront complètement et que la loi 101 sera enfin respectée intégralement», poursuit le chef du Parti indépendantiste.

M. Rhéaume ne cache pas que cette victoire donne un élan à sa formation: «Nous ne resterons pas assis sur ces lauriers. Nous nous battons jusqu'à ce que le français prenne les pleins droits au Québec. Il y a encore beaucoup de chemin à faire. Hélas!»

L'eau potable de La Tabatière est «hautement contaminée» par des BPC d'Hydro-Québec

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, se dant prêt à tenir fermement tête à Hydro-Québec, promet qu'il ne tolérera pas que des dépôts de transformateurs BPC (extrêmement nocifs) privent des citoyens d'eau potable.

Le ministre a donné cette assurance hier, à la suite de la diffusion d'informations montrant que des populations importantes de la Basse Côte-Nord sont privées d'eau potable, notamment à cause de la négligence d'Hydro-Québec.

La population de La Tabatière — 650 habitants —, une municipalité située près du Lac Charles, est approvisionnée en eau «non-potable, hautement contaminée» de l'aveu même de la société d'État.

D'anciens transformateurs sont entreposés près de source d'approvisionnement. Au cours de l'hiver dernier, les résidents de cette municipalité ont puisé l'eau à différents endroits.

Dans un rapport rédigé en

1986, Hydro-Québec admet que ses centrales locales — au diesel — causent des problèmes à l'Environnement.

Ce sont les citoyens de l'endroit, qui par le biais des médias régionaux, ont alerté le ministère de l'Environnement.

M. Lincoln a indiqué hier qu'il avait dépêché sur place des experts pour faire le point sur cette affaire.

«Il n'y a aucune raison pour qu'en 1988, la santé des gens soit menacée par des sources d'approvisionnement en eau potable», a dit M. Lincoln.

Le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a maintes fois été sensibilisé à ce problème, mais il n'a pas annoncé de mesures concrètes pour venir en aide aux résidents de cette région.

Son collègue de l'Environnement, M. Lincoln, a promis hier que si des mesures devaient être prises contre Hydro-Québec, il n'hésiterait pas à le faire.

En plus des centrales fonctionnant au charbon, Hydro-Québec entrepose près de la source d'approvisionnement de La Tabatière, une quantité importante de transformateurs.

Marx refuse de s'engager à accorder un nouveau procès de l'ex-agent Vermette

Le procureur général se met à l'étude du jugement de la Cour suprême

GILLES FAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

En dépit du jugement de la Cour suprême ordonnant la tenue d'un nouveau procès dans l'affaire du vol de la liste de membres du PQ, le Procureur général du Québec, Herbert Marx, a refusé hier de s'engager à y donner suite.

Interrogé alors qu'il participait à une conférence fédérale-provinciale des procureurs à Québec, M. Marx s'est montré très réservé. «Nous étudions le dossier» a-t-il dit.

Dans une décision rendue la veille, la Cour suprême du Canada ne semble pourtant guère lui laisser le choix.

En effet, elle ne se contente pas d'infliger le jugement de la Cour d'appel de suspendre le procès de l'ex-agent Claude Vermette de la GRC, elle «ordonne un nouveau procès pour disposer de l'acte d'accusation».

Selon un avocat qui plaide souvent devant la Cour suprême, c'est une formulation exceptionnelle et quasiment une directive de sa part.

Pour le défenseur de l'ancien policier Vermette, Me Richard Mongeau, la chose n'est pas si claire. Tout dépend de l'analyse qu'en fera le Procureur général du Québec.

Le Procureur pourrait bien décider de poursuivre la démarche déjà amorcée en Cour d'appel du Québec pour obtenir le renversement de l'ordonnance de suspension des procédures engagées contre sept autres policiers également accusés du vol de la liste de membres du PQ, croit M. Mongeau.

Il pourrait aussi tout laisser tomber parce que les faits (l'opération Ham de la GRC) remon-

tent à très longtemps, soit 1973. Il peut enfin décider de constituer un nouveau jury et reprendre le procès à zéro contre les 10 anciens agents.

D'après le représentant du Procureur général du Québec devant la Cour suprême pour cette affaire, Me Claude Provost, la formulation adoptée par le tribunal ne consigne pas un ordre.

Selon lui, il s'agit simplement d'une conclusion de droit rendue nécessaire par les questions à l'étude. L'arrêt des procédures décrété en novembre 1983 par le juge Benjamin Greenberg de la Cour supérieure équivaut à un acquittement dit Me Provost. Or, la Cour suprême rejette sa décision de suspendre le procès. Elle ne prononce donc pas un acquittement et indique que l'accusation pèse toujours contre lui.

La reprise des procédures peut toutefois soulever certaines inquiétudes en ce qui a trait aux délais encourus depuis les faits, c'est à dire l'opération policière de 1973 note Me Provost.

À son avis, cette question a cependant déjà été soulevée et rejetée par un tribunal de première instance et il serait étonnant qu'on la reprenne aujourd'hui.

De toutes manières, la reprise du procès Vermette, ou des procès de ses compagnons, ne saurait avoir lieu avant la session d'automne des assises note M. Provost. Le Procureur général a donc bien le temps d'y réfléchir.

Advenant la réouverture de cette affaire Me Mongeau se dit déterminé à reprendre sa requête en vue d'obtenir une quarantaine de dossiers des Services de sécurité de la GRC.

Toute cette affaire remonte à

l'entrée par effraction dans les locaux des Messageries Dynamiques à Montréal et du vol de la liste de membres du PQ par un groupe de 11 agents des Services de sécurité de la GRC en 1973.

Les faits ont été connus seulement cinq ans plus tard lors de l'enquête de la Commission Keable sur les agissements illégaux de la police en 78. Ottawa devait par la suite lancer sa propre commission, présidée par le juge McDonald, l'année suivante.

Ces deux enquêtes ont non seulement relevé le cas de la liste de membres du PQ, mais également d'autres dossiers peu reluisants des Services de sécurité qui ont par la suite débouché sur des accusations criminelles.

Il y a eu notamment l'entrée par effraction dans les locaux de l'Agence de Presse libre du Québec; l'incendie d'une grange à Sainte-Anne-de-la-Rochelle; l'enlèvement de certaines personnes et la rédaction de faux communiqués du FLQ par les agents de la Gendarmerie royale. Un seul des onze accusés à jusqu'ici été reconnu coupable dans l'affaire du vol de la liste de membres, le surintendant Alcide Yelle, qui est toujours à l'emploi de la police fédérale. Il a été condamné à deux ans de prison avec sursis et six mois de liberté surveillée.

En plus de l'ancien agent Claude Vermette, les autres ex-policiers en attente de procès sont: Gilbert Albert, Maurice Goguen, Robert Potvin, Gerald Boucher, Kenneth Hollis, Alcide Newton, Dale Boire, Ken Burnett et Howard Draper.

Boucher, Hollis et Yelle sont encore au service de la GRC à Ottawa et ont même obtenus des promotions depuis le début de cette affaire. La plupart des autres ont pris leur retraite pendant que deux abandonnaient leur emploi pour des raisons inconnues.

Agriculture: Mulroney hausse le ton

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
ROME

Le premier ministre Brian Mulroney a mis fin à son périple européen, hier dans la Ville éternelle, en s'en prenant à ceux qui mettent en doute les intentions du Canada dans le dossier des subventions à l'agriculture et en annonçant que les chefs d'État et de gouvernement rencontrés, au cours cinq derniers jours, ont accepté sa proposition de simplifier la procédure au Sommet économique de Toronto, à la mi-juin.

«Durant mes rencontres avec les cinq leaders du Sommet, a-t-il déclaré après avoir rencontré le premier ministre italien Ciriaco De Mita, les changements proposés dans le format du Sommet ont fortement été endossés.

M. Mulroney a précisé qu'il a ajouté au programme traditionnel une première session où les participants fixeront les priorités économiques de la réunion et une autre rencontre de travail à la fin de la deuxième journée pour les chefs de délégation seuls, afin qu'ils puissent s'entretenir de questions à plus long terme.

LES RESPONSABILITÉS ÇA SE PARTAGE!



UNE AUGMENTATION INÉVITABLE

En 1987 les motocyclistes ont coûté 50 millions de dollars à la Régie de l'assurance automobile du Québec alors qu'ils n'ont payé que 12 millions. L'écart est flagrant.

50 MILLIONS DE DOLLARS C'EST BEAUCOUP TROP!

Chaque catégorie d'usagers de la route doit assumer la part qui lui revient dans les coûts d'indemnisation des accidents corporels. En fait cette année, les motocyclistes ne contribueront que pour environ 34% des coûts reliés aux accidents de motocyclistes.

LES AUTOMOBILISTES SURVENTIONNENT LES MOTOCYCLISTES

Trois accidents sur quatre mettant en cause une motocyclette entraînent des blessures alors que ce ratio n'est que de un sur cinq pour l'automobile. Pourtant, malgré l'augmentation, la majeure partie des frais sera encore assumée par les automobilistes.

UNE AUGMENTATION MAXIMUM DE 69,00\$

Les motocyclistes ne

déboursent en 1988 qu'un montant maximum de 235,00\$ pour les grosses cylindrées. Et ce, pour une protection contre les blessures corporelles et une garantie de remplacement de leur revenu à vie. C'est une hausse réelle de 69,00\$ et c'est la première augmentation depuis 1984.

UN VÉHICULE À HAUT RISQUE

Une étude des accidents mortels impliquant des motocyclistes survenus au Québec entre 1980 et 1986, révèle que dans

35% des cas, celles-ci sont les seuls véhicules en cause. De plus, dans 69% de tous les accidents mortels, c'est le motocycliste qui effectue la manœuvre ayant vraisemblablement causé l'accident.

10% DE TOUS LES DÉCÈS

Même si les motocyclistes ne constituent que 3% de tous les véhicules en circulation, même si elles ne roulent que 6 mois par année, les motocyclistes représentent quand même 10% de toutes les victimes

décédées sur nos routes. C'est trop, beaucoup trop.

L'HEURE DES RESPONSABILITÉS

Grâce aux efforts conjoints des associations de motocyclistes et de la Régie de l'assurance automobile du Québec, il y a depuis 4 ans diminution des accidents mettant en cause les motocyclistes. Dans le but d'accroître la protection des motocyclistes, la Régie de l'assurance automobile du Québec multiplie depuis plusieurs années ses efforts afin de sensibiliser automobilistes et motocyclistes à la vulnérabilité de ces derniers. Mais de la même façon que la route se partage, les responsabilités se partagent aussi.



**Régie de
l'assurance automobile
du Québec**

Wilson admet qu'Ottawa ignore combien, exactement, coûteront les sous-marins

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral ne sait pas précisément combien coûtera sa flotte de sous-marins nucléaires, a admis hier aux Communes le ministre des Finances Michael Wilson, qui a ainsi différé d'opinion avec son collègue de la Défense, Perrin Beatty. Ce dernier a répété à plusieurs reprises qu'il en coûterait \$8 milliards pour construire les 10 ou 12 sous-marins. M. Beatty soutient de plus que le programme de construction pourrait même coûter un peu moins cher.

M. Wilson a déclaré en Chambre que le seul coût initial dont il a été question est celui qui figure dans le Livre blanc sur la défense rendu public l'an dernier.

«Il y a encore du travail en cours, a-t-il dit, et ce n'est que lorsque nous saurons de quel pays proviendra la technologie de nos sous-marins, que nous pourrions fixer un coût précis.»

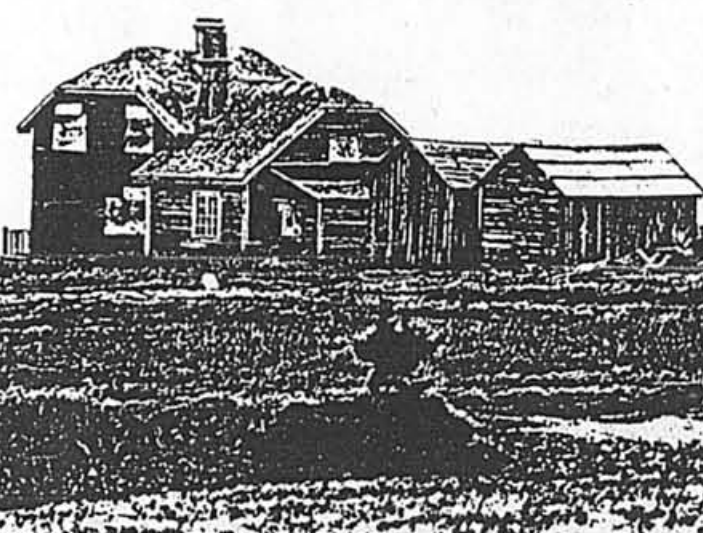
Le gouvernement doit choisir bientôt entre le sous-marin britannique Trafalgar et le français Améthyste.

Envolez-vous À LA DÉCOUVERTE DE L'ÎLE ANTICOSTI

UN INVITATION DE

La Presse **RADIO CITE 107** Société des établissements de plein air du Québec **CONIFAIR** aviation

TOUS LES DÉTAILS DANS LA PRESSE DE DIMANCHE



Cet été, Le Chantecler est plus vaste et chaleureux que jamais. Du plaisir en grand vous attend chez nous, à 45 minutes au nord de Montréal.

Relaxez dans nos nouvelles chambres climatisées, aménagées du côté lac. Dégustez-vous de la fine cuisine et de la vue panoramique qu'offre notre salle à manger.

Détendez-vous! Squash, racquetball, tennis, voile et équitation sont de la partie. Le soleil et la plage sont également au rendez-vous.

Tout cela à partir de 105 \$ par jour, incluant 2 repas, taxes et service.

Cet été, Le Chantecler a des aires de fête!

Des aires d'été

LE CHANTECLER
Ste-Adèle (Québec)
(514) 229-3555
Réservations: (1-800) 363-2420
Ou contactez votre agent de voyage.



Michael Wilson

Le député libéral André Ouellet a félicité le ministre Wilson de son honnêteté. Le 16 mai, à Londres, M. Wilson a déclaré que «malgré que le gouvernement ait en mains certains paramètres généraux en ce qui regarde le coût des sous-marins, ce n'est pas avant deux ans que nous connaîtrons le prix exact».

Le ministre des Finances a aussi refusé de dire si le gouvernement avait considéré la possibilité d'annuler tout le programme de construction si le coût global se révélait prohibitif.

Coût plus élevé

Selon certains spécialistes en matière de défense, il en coûtera substantiellement plus cher au gouvernement qu'il ne le croit. Ces personnes font remarquer que les sous-marins seront construits sur une période de 27 ans et que le coût des innovations technologiques au cours de cette période de temps peuvent faire grimper la facture finale de beaucoup.

On croit aussi que l'exigence du gouvernement de faire effectuer 65 p. cent de la construction au Canada occasionnera une note plus élevée, simplement parce que les chantiers qui obtiendront les contrats devront s'outiller pour effectuer du travail auquel ils ne sont pas habitués.

Le Centre canadien pour le contrôle de l'armement et du désarmement croit pour sa part que le coût global pourrait bien doubler. M. Wilson a déclaré que ces prévisions «sont mai fondées».

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1^{re} QUALITÉ ET NOUS LES FABRIQUONS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES HORIZONTAUX CHOIX DE CES MODÈLES **PVC** **MINI** **MICRO** **BOIS VÉRITABLE** **ALUMINIUM ET ACIER** **78 COULEURS** DANS TOUTES LES GRANDEURS EN INVENTAIRE À BAS PRIX AU BON MARCHÉ

Verticaux, horizontaux, rideaux, literies, draperies et accessoires de salle de bain. Venez AU BON MARCHÉ, le plus grand centre de décoration au monde, 115,000 pi. car. d'espace.

PAPA, STEPHEN ET RICHARD SERONT CONTENTS DE VOUS VOIR!

PRENEZ MON CONSEIL: VENÉZ NOUS VOIR, NOUS VOUS GARANTISSONS LES PLUS BAS PRIX

VENÉZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ!

LE PLUS GRAND CHOIX ET LES PLUS BAS PRIX DEPUIS PLUS DE 35 ANS!

NOUS AVONS LES PLUS BAS PRIX AU CANADA! Venez comparer nos prix. Meilleure qualité au plus bas prix chez **AU BON MARCHÉ**

ENSEMBLES DE DRAPS 50% POLYESTER / 50% COTON

Simple	Double	Reine	Roi
15\$	22\$	27\$	49\$

ENSEMBLES DE DRAPS «PERCALE»

Simple	Double	Reine
\$29.99	\$39.99	\$49.99

SERVETTES Christian Dior

La meilleure qualité sur le marché.

Serviette de bain 16x22 100% coton \$25.99

Serviette de table 16x22 100% coton \$17.99

Draps de bain 100% coton \$32.99

Draps de table 100% coton \$49.99

Couvre-lit piqué au meilleur prix

Jumeau	Double	Reine
39.00	49.00	59.00

RIDEAU DE DOUCHE en tissu avec doublure de plastique comprise

\$19.99 ch.

50,000 ENSEMBLES DE DRAPERIES PRÊTS À POSER EN MAGASIN

Grandes	Grandes	Grandes	Grandes
50x15 12.99	75x15 24.99	108x15 44.99	125x15 64.99
50x63 14.99	75x63 29.99	108x63 49.99	125x63 69.99
50x84 17.99	75x84 34.99	108x84 54.99	125x84 74.99
50x95 18.99	75x95 35.99	108x95 55.99	125x95 75.99

PANNEAU DE DENTELLE Style français 50" x 95" 100% polyester lavable à la machine

19.99 le panneau

NAPPE Spécial de la semaine

Faite au Canada

5 couleurs décoratives

52" x 70" • 60" rond

60" x 84"

Régulier 19.99 à 26.99

Spécial: 12.99

EDREDON CONTINENTAL Simple 69.99 Double 79.99

Reine 89.99

Roi 119.99

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE!

STORES PLISSÉS EN TISSUS EN STOCK NOUVEAUX BAS PRIX

Blanc	Noir	ivoire	rouge	bleu marine
18x45 14.99	18x45 14.99	18x45 14.99	18x45 14.99	18x45 14.99
20x45 16.99	20x45 16.99	20x45 16.99	20x45 16.99	20x45 16.99
22x45 18.99	22x45 18.99	22x45 18.99	22x45 18.99	22x45 18.99
24x45 20.99	24x45 20.99	24x45 20.99	24x45 20.99	24x45 20.99
26x45 22.99	26x45 22.99	26x45 22.99	26x45 22.99	26x45 22.99
28x45 24.99	28x45 24.99	28x45 24.99	28x45 24.99	28x45 24.99
30x45 26.99	30x45 26.99	30x45 26.99	30x45 26.99	30x45 26.99
32x45 28.99	32x45 28.99	32x45 28.99	32x45 28.99	32x45 28.99
34x45 30.99	34x45 30.99	34x45 30.99	34x45 30.99	34x45 30.99
36x45 32.99	36x45 32.99	36x45 32.99	36x45 32.99	36x45 32.99
38x45 34.99	38x45 34.99	38x45 34.99	38x45 34.99	38x45 34.99
40x45 36.99	40x45 36.99	40x45 36.99	40x45 36.99	40x45 36.99
42x45 38.99	42x45 38.99	42x45 38.99	42x45 38.99	42x45 38.99
44x45 40.99	44x45 40.99	44x45 40.99	44x45 40.99	44x45 40.99
46x45 42.99	46x45 42.99	46x45 42.99	46x45 42.99	46x45 42.99
48x45 44.99	48x45 44.99	48x45 44.99	48x45 44.99	48x45 44.99
50x45 46.99	50x45 46.99	50x45 46.99	50x45 46.99	50x45 46.99
52x45 48.99	52x45 48.99	52x45 48.99	52x45 48.99	52x45 48.99
54x45 50.99	54x45 50.99	54x45 50.99	54x45 50.99	54x45 50.99
56x45 52.99	56x45 52.99	56x45 52.99	56x45 52.99	56x45 52.99
58x45 54.99	58x45 54.99	58x45 54.99	58x45 54.99	58x45 54.99
60x45 56.99	60x45 56.99	60x45 56.99	60x45 56.99	60x45 56.99
62x45 58.99	62x45 58.99	62x45 58.99	62x45 58.99	62x45 58.99
64x45 60.99	64x45 60.99	64x45 60.99	64x45 60.99	64x45 60.99
66x45 62.99	66x45 62.99	66x45 62.99	66x45 62.99	66x45 62.99
68x45 64.99	68x45 64.99	68x45 64.99	68x45 64.99	68x45 64.99
70x45 66.99	70x45 66.99	70x45 66.99	70x45 66.99	70x45 66.99
72x45 68.99	72x45 68.99	72x45 68.99	72x45 68.99	72x45 68.99
74x45 70.99	74x45 70.99	74x45 70.99	74x45 70.99	74x45 70.99
76x45 72.99	76x45 72.99	76x45 72.99	76x45 72.99	76x45 72.99
78x45 74.99	78x45 74.99	78x45 74.99	78x45 74.99	78x45 74.99
80x45 76.99	80x45 76.99	80x45 76.99	80x45 76.99	80x45 76.99
82x45 78.99	82x45 78.99	82x45 78.99	82x45 78.99	82x45 78.99
84x45 80.99	84x45 80.99	84x45 80.99	84x45 80.99	84x45 80.99
86x45 82.99	86x45 82.99	86x45 82.99	86x45 82.99	86x45 82.99
88x45 84.99	88x45 84.99	88x45 84.99	88x45 84.99	88x45 84.99
90x45 86.99	90x45 86.99	90x45 86.99	90x45 86.99	90x45 86.99
92x45 88.99	92x45 88.99	92x45 88.99	92x45 88.99	92x45 88.99
94x45 90.99	94x45 90.99	94x45 90.99	94x45 90.99	94x45 90.99
96x45 92.99	96x45 92.99	96x45 92.99	96x45 92.99	96x45 92.99
98x45 94.99	98x45 94.99	98x45 94.99	98x45 94.99	98x45 94.99
100x45 96.99	100x45 96.99	100x45 96.99	100x45 96.99	100x45 96.99
102x45 98.99	102x45 98.99	102x45 98.99	102x45 98.99	102x45 98.99
104x45 100.99	104x45 100.99	104x45 100.99	104x45 100.99	104x45 100.99
106x45 102.99	106x45 102.99	106x45 102.99	106x45 102.99	106x45 102.99
108x45 104.99	108x45 104.99	108x45 104.99	108x45 104.99	108x45 104.99
110x45 106.99	110x45 106.99	110x45 106.99	110x45 106.99	110x45 106.99
112x45 108.99	112x45 108.99	112x45 108.99	112x45 108.99	112x45 108.99
114x45 110.99	114x45 110.99	114x45 110.99	114x45 110.99	114x45 110.99
116x45 112.99	116x45 112.99	116x45 112.99	116x45 112.99	116x45 112.99
118x45 114.99	118x45 114.99	118x45 114.99	118x45 114.99	118x45 114.99
120x45 116.99	120x45 116.99	120x45 116.99	120x45 116.99	120x45 116.99
122x45 118.99	122x45 118.99	122x45 118.99	122x45 118.99	122x45 118.99
124x45 120.99	124x45 120.99	124x45 120.99	124x45 120.99	124x45 120.99
126x45 122.99	126x45 122.99	126x45 122.99	126x45 122.99	126x45 122.99
128x45 124.99	128x45 124.99	128x45 124.99	128x45 124.99	128x45 124.99
130x45 126.99	130x45 126.99	130x45 126.99	130x45 126.99	130x45 126.99
132x45 128.99	132x45 128.99	132x45 128.99	132x45 128.99	132x45 128.99
134x45 130.99	134x45 130.99	134x45 130.99	134x45 130.99	134x45 130.99
136x45 132.99	136x45 132.99	136x45 132.99	136x45 132.99	136x45 132.99
138x45 134.99	138x45 134.99	138x45 134.99	138x45 134.99	138x45 134.99
140x45 136.99	140x45 136.99	140x45 136.99	140x45 136.99	140x45 136.99
142x45 138.99	142x45 138.99	142x45 138.99	142x45 138.99	142x45 138.99
144x45 140.99	144x45 140.99	144x45 140.99	144x45 140.99	144x45 140.99
146x45 142.99	146x45 142.99	146x45 142.99	146x45 142.99	146x45 142.99
148x45 144.99	148x45 144.99	148x45 144.99	148x45 144.99	148x45 144.99
150x45 146.99	150x45 146.99	150x45 146.99	150x45 146.99	150x45 146.99
152x45 148.99	152x45 148.99	152x45 148.99	152x45 148.99	152x45 148.99
154x45 150.99	154x45 150.99	154x45 150.99	154x45 150.99	154x45 150.99
156x45 152.99	156x45 152.99	156x45 152.99	156x45 152.99	156x45 152.99
158x45 154.99	158x45 154.99	158x45 154.99	158x45 154.99	158x45 154.99
160x45 156.99	160x45 156.99	160x45 156.99	160x45 156.99	160x45 156.99
162x45 158.99	162x45 158.99	162x45 158.99	162x45 158.99	162x45 158.99
164x45 160.99	164x45 160.99	164x45 160.99	164x45 160.99	164x45 160.99
166x45 162.99	166x45 162.99	166x45 162.99	166x45 162.99	166x45 162.99
168x45 164.99	168x45 164.99	168x45 164.99	168x45 164.99	168x45 164.99
170x45 166.99	170x45 166.99	170x45 166.99	170x45 166.99	170x45 166.99
172x45 168.99	172x45 168.99	172x45 168.99	172x45 168.99	172x45 168.99
174x45 170.99	174x45 170.99	174x45 170.99	174x45 170.99	174x45 170.99
176x45 172.99	176x45 172.99	176x45 172.99	176x45 172.99	176x45 172.99
178x45 174.99	178x45 174.99	178x45 174.99	178x45 174.99	178x45 174.99
180x45 176.99	180x45 176.99	180x45 176.99	180x45 176.99	180x45 176.99
182x45 178.99	182x45 178.99	182x45 178.99	182x45 178.99	182x45 178.99
184x45 180.99	184x45 180.99	184x45 180.99	184x45 180.99	184x45 180.99
186x45 182.99	186x45 182.99	186x45 182.99	186x45 182.99	186x45 182.99
188x45 184.99	188x45 184.99	188x45 184.99	188x45 184.99	188x45 184.99
190x45 186.99	190x45 186.99	190x45 186.99	190x45 186.99	190x45 186.99
192x45 188.99	192x45 188.99	192x45 188.99	192x45 188.99	192x45 188.99
194x45 190.99	194x45 190.99	194x45 190.99	194x45 190.99	194x45 190.99
196x45 192.99	196x45 192.99	196x45 192.99	196x45 192.99	196x45 192.99
198x45 194.99	198x45 194.99	198x45 194.99	198x45 194.99	198x45 194.99
200x45 196.99	200x45 196.99	200x45 196.99	200x45 196.99	200x45 196.99
202x45 198.99	202x45 198.99	202x45 198.99	202x45 198.99	202x45 198.99
204x45 200.99	204x45 200.99	204x45 200.99	204x45 200.99	204x45 200.99
206x45 202.99	206x45 202.99	206x45 202.99	206x45 202.99	206x45 202.99
208x45 204.99	208x45 204.99	208x45 204.99	208x45 204.99	208x45 204.99
210x45 206.99	210x45 206.99	210x45 206.99	210x45 206.99	210x45 206.99
212x45 208.99	212x45 208.99	212x45 208.99	212x45 208.99	212x45 208.99
214x45 210.99	214x45 210.99	214x45 210.99	214x45 210.99	214x45 210.99
216x45 212.99	216x45 212.99	216x45 212.99	216x45 212.99	216x45 212.99
218x45 214.99	218x45 214.99	218x45 214.99	218x45 214.99	218x45 214.99
220x45 216.99	220x45 216.99	220x45 216.99	220x45 216.99	220x45 216.99
222x45 218.99	222x45 218.99	222x45 218.99	222x45 218.99	222x45 218.99
224x45 220.99	224x45 220.99	224x45 220.99	224x45 220.99	224x45 220.99

Les Américaines accouchent l'été et les Canadiennes au printemps

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les salles de maternité du Canada sont le témoin d'un véritable défi à l'impérialisme culturel américain, si l'on se fie aux résultats d'une récente étude universitaire sur les fluctuations des taux de naissance selon la période de l'année.

Au cours des dernières décennies, on s'est aperçu que les Japonaises, les Australiennes et les Britanniques avaient modifié leurs habitudes en matière d'enfantement, pour en venir peu à peu à reproduire une vieille tradition américaine qui amène les mères à avoir leurs bébés en été.

Mais pas les Canadiennes, qui bravent la tendance générale et continuent à avoir leurs enfants...

au printemps, selon l'étude menée par le docteur Mary Jane Ashley, de l'Université de Toronto.

Il semble que le nombre des naissances au pays soit à son maximum pendant les mois d'avril, mai et juin, avec un creux au milieu de l'hiver, une situation qui est demeurée constante depuis au moins le dernier quart de siècle. On reconnaît là, semble-t-il, une vieille tendance européenne qui s'est progressivement transplantée chez nous.

Les données statistiques recueillies au cours des 25 dernières années montrent que les Américaines ont le moins de bébés au cours des mois où, à l'inverse, les salles de maternité canadiennes connaissent leur plus grande affluence.

Aux États-Unis, la «période de pointe» se situe en été, soit en

juillet, août et septembre.

Pour ce même quart de siècle, les statistiques révèlent que les Portoricaines, les Japonaises, les Australiennes et les Anglaises notamment, ont abandonné le modèle européen au profit de l'américain. L'un des chercheurs attribuait cette évolution à «l'absorption de la culture américaine par le biais des mass-médias».

L'étude du Dr Ashley ne donne pas d'explication pour la résistance opposée par les Canadiennes à l'influence des États-Unis.

Interviewée récemment, elle a cependant expliqué qu'une meilleure compréhension des préférences canadiennes en matière de naissances pourrait aider les responsables de la santé publique à planifier en conséquence les services et les installations nécessaires.

2 000 personnes attendues à la Marche internationale de Montréal

■ Plus de 2 000 personnes sont attendues dimanche à la Marche internationale de Montréal. L'an dernier, l'événement qui en était sa première édition, avait réuni quelque 800 marcheurs.

Cette manifestation, organisée par la Fédération québécoise de la marche, veut avant tout rappeler au public que la marche est l'exercice physique le plus simple et le moins coûteux parce qu'on peut le pratiquer partout, n'importe quand.

Cette année, quatre circuits sont proposés aux marcheurs. Le premier, le plus facile, est de cinq km et emprunte le Chemin des calèches pour se rendre au lac des Castors, sur le Mont-Royal, lieu de ralliement de tous les marcheurs à la fin du trajet, vers le début de l'après-midi.

Les trois autres parcours ont respectivement 10, 15 et 20 km et font tous découvrir un aspect particulier des environs de la montagne.



W.H. PERRON
60 ANS

PRIX EN VIGUEUR DU 23 AU 29 MAI INCLUSIVEMENT QUANTITÉ LIMITÉE

Arbres, arbustes, conifères et accessoires d'aménagement...

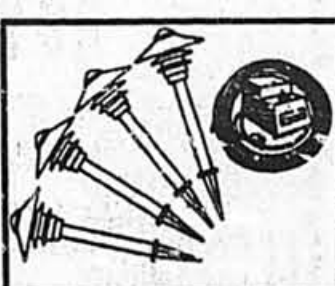
Nous avons le plus grand choix!



Système d'irrigation SPRA-RITE
SPÉCIAL
79,95\$
rég.: 99,95\$
(mod. 4000)



Acer palmatum (Érable japonais)
Hauteur: 90 cm
79,95\$



Nécessaire d'éclairage MALIBU
33,95\$ 20 pl.
159,95\$ 100 pl.



Bordure PERMA
33,95\$ 20 pl.
159,95\$ 100 pl.

Promotion balcon fleuri

Caissette de plants de fleurs annuelles

Avec tout achat de 20,00\$ de boîtes à fleurs en bois, plastique ou métal vous obtenez gratuitement un coupon vous donnant droit à une caissette de plants de fleurs annuelles d'une valeur de 3,19\$.

OUVERT LE DIMANCHE de 10h00 à 16h30

HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi 9h à 18h
Jeudi, vendredi 9h à 21h
Samedi 8h30 à 17h

Laval
515 boul. Labelle
Boul. Cartier
Boul. Labadie
Pont de Cartier
332-3610

Boisbriand
2000 rue Dubois
Sous 254 avenue
640
12
435-2182

W.H. PERRON

Pour qu'ça pousse en beauté

CUIR N°1

Le seul grand magasin de cuir à Montréal

Prix anniversaire:

20% à 40%
de réduction

DERNIER JOUR



1425, boul. René-Lévesque ouest (Dorchester)
Montréal. Tél.: (514) 871-9144

Ouvert le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h

SPÉCIAUX

AIR CANADA TOURAM

PARIS
JUILLET et AOÛT

GRATIS*

100 f.f. d'essence sur plan «achat/rachat» CITROËN ou PEUGEOT (23 jours à partir de 549\$)

GRATIS*

1re nuit d'hôtel à Paris ou sur le réseau Minotels en France (achat minimum de 3 nuits/base double)

VOL sur PARIS à partir de **528\$**
(en gros-porteur d'Air Canada)

* Validité: Avec l'achat de vols nolisés «Air Canada-Touram» sur Paris pour départs entre le 15 juillet et le 31 août. Réservations faites avant le 15 juin 1988. Nouvelles réservations.

CUBA**

	1 SEMAINE ORD. VENTE	2 SEMAINES ORD. VENTE
DÉPARTS DU 28 MAI AU 19 JUIN		
Hôtel Bellamar (salle de bain partagée)	589\$ 569\$	629\$ 569\$
Hôtel Bellamar (salle de bain privée)		
La 1re semaine comprend 2 repas par jour, la 2e semaine comprend le petit déjeuner continental seulement.	629\$ 589\$	669\$ 589\$

2 SEMAINES POUR LE PRIX DE 1

2e semaine pour 85\$ p.p.

PUERTO PLATA**

	1 SEMAINE ORD. VENTE	2 SEMAINES ORD. VENTE
DÉPARTS DU 28 MAI AU 19 JUIN		
Vol aller-retour	399\$ 249\$	399\$ 249\$
Hôtel Villas Doradas (chambre standard)	539\$ 459\$	639\$ 544\$
Hôtel Los Almendros (en chambre)	509\$ 449\$	609\$ 534\$

MEXIQUE**

	1 SEMAINE ORD. VENTE	2 SEMAINES ORD. VENTE
Acapulco		
DÉPARTS DU 28 MAI AU 19 JUIN	449\$ 399\$	499\$ 449\$
Hôtel Posanda Del Sol (chambre)		

2e semaine pour 50\$ p.p.

FLORIDE**

	1 SEMAINE ORD. VENTE	2 SEMAINES ORD. VENTE
Orlando/Tampa		
DÉPARTS DU 28 MAI AU 18 JUIN	269\$ 199\$	269\$ 199\$
Vol aller-retour sur Orlando		
Hôtel Bayside Inn (Tampa) Studio incluant vol sur Orlando, hôtel à voiture	339\$ 299\$	519\$ 399\$

L'OUEST CANADIEN

	Départs de Montréal à partir de
EN AUTOCAR	
Tous les prix mentionnés sont pour des dates de départ spécifiques.	
CIRCUIT DE L'OUEST CANADIEN (8 jours/7 nuits)	1329\$
CIRCUIT PANORAMIQUE DE L'OUEST CANADIEN (13 jours/12 nuits) (plan repas)	1589\$

Les circuits en autocar comprennent: Le vol aller-retour de Montréal, l'hébergement en occupation double, pour la durée du séjour, manutention des valises, autocar climatisé, les visites telles que mentionnées dans la brochure, taxes d'hôtel, service d'un accompagnateur bilingue.

**Note: Les taxes et frais de service sont en sus, ces spéciaux ne s'appliquent que sur les nouvelles réservations, applicables sur les hôtels ci-haut mentionnés.

VEUILLEZ NOTER: Les prix sont établis pour une personne, en occupation double (sauf autre indication) et sont ceux en vigueur au moment de l'impression. Les prix annoncés se rapportent à des programmes précis et varient selon la date de départ, la destination et l'hôtel choisi. Tous les forfaits sont en fonction des places disponibles au moment des réservations. Consultez la brochure publiée par les grossistes pour connaître la liste des avantages et conditions, et ce qui est compris ou non dans les prix. Les tarifs aériens annoncés peuvent comporter certaines restrictions: renseignez-vous auprès d'un agent de voyages. Cette offre ne peut être combinée avec toute autre promotion, prime ou offre spéciale.

Les premiers pour services
personnalisés
Les spécialistes de la Grèce
présentés par

Les Tours Poseidon Internationaux

LA GRÈCE

Voyage accompagné de Montréal
en français — en groupe

Départ le 5 août 1988 — Durée de 15 jours

2399\$*
p.p.,
occ. double

Incluant: avion, hôtels, transferts, visites, 2 ou 3 repas
par jour (sauf à Athènes)
*Taxes et service non compris.

Itinéraire: Athènes — circuit du Péloponnèse
4 jours de croisière et séjour à Corfou



voyages loisirs

252-3130 Stade Olympique (Métro Pie-IX)
(Demandez notre brochure gratuite)
Permis du Québec

Le rock heavy metal aurait une énergie négative et inculquerait la haine

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Par ses textes, le rock heavy metal inculque chez les jeunes la haine, la violence et le mal. Il constitue une véritable énergie négative capable de modifier l'existence d'un adolescent.

Telle est l'opinion qu'a exprimée le Dr Paul King, médecin du Tennessee, au cours d'un séminaire de trois jours sur les drogues et la jeunesse qui a débuté jeudi à Ottawa.

Le Dr King, qui dirige un programme de réhabilitation pour les jeunes, a rapporté que dans le cadre de son travail, il avait noté qu'un nombre incroyable de jeunes cherchant à se débarrasser de la drogue étaient aussi des admirateurs de groupes comme AC-

DC, Megadeth, Ozzy Osbourne et Motley Crue.

Ces groupes rock, a-t-il précisé, ont tendance à glorifier tout ce qui est mal parce que c'est là où se trouve leurs profits. « Plus ça va mal, mieux c'est » est leur principe directeur et c'est ainsi que compagnies d'enregistrement et musiciens exploitent le sentiment d'insécurité chez les jeunes.

Plus tôt, M. Bill Oliver, ancien directeur de Straight Inc., avait affirmé que les parents devaient vérifier si leurs enfants faisaient usage de drogues.

« Vous avez le choix entre faire un petit effort et prendre une dizaine de minutes maintenant ou attendre et avoir à payer \$50 000 pour un traitement de six mois à un an. »

Straight Inc. est un programme de réhabilitation pour les jeunes s'adressant particulièrement aux parents. M. Oliver est de Seminole, en Floride.

Pas un pouce

Le séminaire canadien a été organisé par PRIDE, ou Parent Resources Institute for Drug Education, organisme ayant son siège social à Saskatoon qui existe depuis cinq ans.

Selon M. Oliver, on peut deviner la consommation de stupéfiants chez un jeune: il réussit moins bien dans ses études, il paraît rêveur, il prend de moins en moins de responsabilités, il a de nouveaux amis et il a modifié la façon de se vêtir.

Les parents ne doivent surtout pas croire que c'est un phénomène passager, a souligné M. Oliver.



LES NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

**SÛRES!
RENTABLES!
ENCAISSABLES
EN TOUT TEMPS!**

En vente dans les banques, les caisses Desjardins, les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières, ou par le mode Épargne-salaire.

En vente
présentement
pour un temps
limité.

8 1/2%
LA PREMIÈRE
ANNUÉE

Québec

Ministère du Québec
des Finances



Résultats

Provincial Tirage du 88-05-27

NUMÉROS	LOTS
1397864	1 000 000 \$
397864	10 000 \$
97864	1 000 \$
7864	100 \$
864	25 \$
64	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

La Mini Tirage du 88-05-27

NUMÉROS	LOTS
886604	50 000 \$
86604	5 000 \$
6604	250 \$
604	25 \$
04	5 \$
88660	1 000 \$
8866	100 \$
886	10 \$

Quotidienne Semaine du 88-05-21

	3	4
SAMEDI	281	6577
LUNDI	295	1160
MARDI	030	9331
MERCREDI	913	7804
JEUDI	331	2946
VENDREDI	662	4899

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Prochainement, avec les beaux jours, des milliers de gens vont déménager. Et c'est peut-être votre cas. Comme eux, vous allez sans doute reconsidérer vos équipements téléphoniques. Rappelez-vous cependant qu'en louant ces appareils de Bell Canada, vous optez pour le style, la fiabilité technique, l'efficacité du service Touch-Tone^{MC} et l'entretien gratuit... donc pour la tranquillité d'esprit. De plus, ces trois appareils sont fabriqués au Canada par Northern Telecom Limitée. Passez sans tarder à la Téléboutique Bell ou appelez le Service à la clientèle.

Nouvelle offre: deux ensembles d'appareils à tarif réduit

Louez un Signature et un Solo et payez seulement 7,30\$ par mois pour les deux appareils.

Louez un Harmonie, un Solo et un Signature et payez seulement 9,30\$ par mois pour les trois appareils.

NOTA: Les frais de service courants s'appliquent. Le tarif mensuel du service Touch-Tone est de 2,55\$. Le tarif mensuel des appareils est le suivant: Harmonie, 2,35\$; Signature, 1,05\$; Solo, 1,25\$. Les abonnés qui louent déjà l'un ou l'autre ensemble d'appareils bénéficient automatiquement de l'offre à compter du 16 mai 1988. Harmonie, Signature et Solo sont des marques de commerce de Northern Telecom Limitée.

Des millions
de locataires heureux

Bell

UN CHOIX DE SEPT PROFESSIONS

Cours du soir au Centre d'éducation permanente
de l'université McGill

1. Le **certificat en comptabilité** et le **certificat en management** sont reconnus par la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés (C.G.A.) et la Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec (C.M.A.).
2. Le **certificat en systèmes informatiques** ouvre la porte à une carrière soit en conception d'applications informatiques (à titre d'analyste ou d'utilisateur au sein d'un organisme), soit en informatique appliquée.
3. Le **certificat en gestion des services de santé et des services sociaux** prépare à une carrière d'administrateur en milieu hospitalier, dans les centres d'accueil et dans d'autres établissements de santé et de services sociaux.
4. Le **certificat en gestion des ressources humaines** permet de faire carrière dans les diverses branches de cette profession: embauchage, formation et administration, gestion de la rémunération, relations du travail, développement organisationnel, relations interpersonnelles, ainsi que dans d'autres domaines spécialisés.
5. Le **certificat en management** prépare à une carrière dans les domaines pratiques de l'administration (p. ex., administration financière, gestion du personnel, marketing et production); à condition d'y intégrer les cours facultatifs appropriés, ce certificat satisfait à la plupart des exigences de l'Institut canadien des banquiers (I.C.B.).
6. Le **certificat en marketing** prépare à une carrière dans un grand service d'entreprise, d'organisme public ou d'association professionnelle, dans le domaine de l'application de théories et de concepts de recherche, de planification et de mise en œuvre à des situations pratiques.
7. Le **certificat en relations publiques** mène à une carrière de professionnel en relations publiques et en publicité; le programme porte sur les théories et connaissances nécessaires à un tel travail dans le milieu des affaires, en administration publique et au sein d'organismes professionnels.

N.B.: Certains cours sont donnés en français. Chacun de ces programmes comprend 10 cours obligatoires (30 crédits).

Droits de scolarité: 72\$ le cours.

Demandes d'admission-automne 1988:

Pour les cours débutant en septembre, la demande doit se faire avant le 15 juin. Entre-temps, on peut obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec les conseillers pédagogiques au 398-6161.



McGill Centre d'éducation
permanente

L'endroit parfait pour
vous perfectionner.

ON PEUT VAINCRE LE CANCER ENSEMBLE



1938-1988

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER

CANADIAN
CANCER
SOCIETY

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

LUNDI ET MARDI

Prix en vigueur pour 2 jours seulement. Venez tôt pour un meilleur choix! Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Aucune garantie-réclame

SONT JOURS

1.44 2.44

et de plus

Vêtements

CULOTTE OU SLIP POUR DAMES P.M.G. chac.: 1.44
CULOTTE POUR TAILLES FORTES Coton-nylon. chac.: 1.44
CULOTTE OU SOUTIEN-GORGE POUR DAMES Blanc ou beige. P.M.G. ou tailles 32, 34, 36. chac.: 2.44
PULL POUR FILLETES Tailles 4 à 6x. chac.: 2.44
T-SHIRT POUR BAMBINS 2 à 3x. 12 à 24 mois. chac.: 3.44
SHORT POUR FILLES 7 à 14. Prix courant, chac.: 5.95
DÉBARDEUR POUR JUNIORS P.M.G. chac.: 4.44
SHORT POUR GARÇONNETS 4 x 6x. Prix courant, chac.: 6.95
ROBE DE NUIT POUR DAMES 100% polyester. Pêche et algues-marine. chac.: 9.44
BERMUDA POUR DAMES P.M.G. ou tailles 8 à 16. Prix courant, chac.: 10.44

Bas et accessoires

MI-BAS POUR DAMES Boîte de 6 paires. Beige, épice, taupe. la boîte: 1.44
BAS-CULOTTES POUR DAMES Unitaillé. Beige, épice. 2 pour 1.44
SAC À COUCHES Prix courant, chac.: 3.99
BAS-CULOTTE POUR TAILLES FORTES Beige, épice, taupe. 3 pour 2.44
CHAUSSETTES POUR DAMES Pointures 9 à 11. Prix courant, chac.: 99¢
CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES Pointures 10 à 12. Coton-nylon. Prix courant, chac.: 3.49
JOUETS À GONFLER Pour bébés. Prix courant, chac.: 4.99
CHAUSSETTES POUR HOMMES Pointures 10 à 12. Gris, blanc, marine. Paquet de 3 paires. Prix courant, le paquet: 7.47
SAC À MAIN POUR DAMES En vinyle. Choix de couleurs. Prix courant, chac.: 6.66

Divers

ICE PACK chac.: 1.44
ASSORTIMENT D'ARTICLES DE PÊCHE 2 pour 3.44

Hommes et garçons

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES Aspect denim. chac.: 1.44
CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES Modèles et tailles variés. la paire: 1.44
GANTS DE TRAVAIL POUR HOMMES 100% coton. 2 paires pour 1.44
CALEÇONS OU MAILLOTS POUR HOMMES Camisoles offertes dans le blanc seulement. P.M.G. chac.: 1.44
CALEÇONS MODE POUR HOMMES Sous-boîte. Polyester et coton. Choix de couleurs. P.M.G. chac.: 1.44
CALEÇONS OU MAILLOTS WATSON POUR GARÇONS Blanc ou de couleur. 50% coton 50% polyester. P.M.G. chac.: 1.44
T-SHIRT NIKE POUR GARÇONS Manches courtes. 50% coton 50% polyester. P.M.G. chac.: 3.44
MAILLOTS IMPULSE POUR HOMMES 50% coton — 50% polyester. Paquet de 2. le paquet: 5.44

Chaussures

SANDELES JELLIES POUR DAMES Pointures variées. la paire: 1.44
SANDELES POPSOLE POUR DAMES Pointures 5 à 9. Prix courant, la paire: 3.97
SANDELES EYA POUR DAMES Pointures 5 à 9. la paire: 3.44
SANDELES EN TISSU ÉPONGE Pointures variées. la paire: 4.44

Coin du fumeur

TABULETTES DE CHOCOLAT NEILSON Saveurs variées. 3 pour 1.44
BRIQUETS TOKAI Jetables. Paquet de 3. le paquet: 1.44
JEUX DE CARTES Prix courant, chac.: 1.29
TUBES À CIGARETTES WOOLCREST Boîte de 200. 6 boîtes pour 5.44

Horticulture

GANTS POUR LE JARDINAGE Unipointure. Pour dames. la paire: 1.44
PISTOLET D'ARROSAGE En métal. chac.: 1.44
MÉLANGE À GAZON 500 g. chac.: 1.44
PLANTES TROPICALES Pot de 4 po. 3 pour 2.44

EN VEDETTE LUNDI ET MARDI

SAC DE TERRE NOIRE OU TERRE À JARDIN FLORAL 30 L. chac.: **1.44**

Aliments

CONFITURE 750 mL. Saveurs variées. chac.: 1.44
HUILE VÉGÉTALE 1 L. chac.: 1.44
SAUCE À PIZZA 7.5 oz. 3 pour 1.44
POIVRE OU ÉPICES 340 g. chac.: 2.44
SOUS-MARINS 7 po. Tout garni. 3 pour 2.44
VINAIGRETTE 450 mL. 2 pour 3.44

Literie

ESSUIE-VERRES Paquet de 2. le paquet: 1.44
TISSU VENDU AU MÈTRE 90 cm ou 115 cm de large. le mètre: 1.44
CISEAUX En acier inoxydable. la paire: 1.44
LAVETTES À VAISSELLE Paquet de 4. le paquet: 1.44
NAPPERON Tissé. 100% coton. chac.: 1.44
FIL 100% polyester. 175 m. 6 pour 1.44
BALLE DE NYLON 100% nylon. 340 g env. 2 pour 2.44
COUSSIN POUR CHAISE Choix de couleurs. chac.: 2.44
HOUSSE D'OREILLER Paquet de 2. 100% coton. le paquet: 3.44
NAPPE EN VINYLE Choix de couleurs et grandeurs. chac.: 3.44
SERVIENTTES DE PLAGE Imprimé jacquard. 100% coton. 72 x 150 cm. chac.: 5.44
SERVIENTTES CALDWELL 75 cm x 150 cm. Choix de couleurs. chac.: 8.44

Pour l'auto

HUILE À MOTEUR VALVOLINE 10w30. 1 litre. chac.: 1.44
MOUFFLE DE LAVAGE POUR VOITURES chac.: 2.44

Friandises

ARACHIDES WOOLCO 500 g. chac.: 1.44
GAUFRETTES 450 g. chac.: 1.44
BISCUITS À LA CRÈME 600 g. chac.: 1.44
BEIGNES Boîte de 6. la boîte: 1.44
SUCETTES GLACÉES Paquet de 70. le paquet: 1.44
SAC DE GUIMAUVE 250 g. chac.: 1.44
BONBONS KERR 900 g OU TREGOR 2 LB chac.: 2.44
CORNETS À LA GUIMAUVE 250 g. le paquet: 1.44

Santé - Beauté

RAFRAÎCHISSEUR D'AIR MENT En aérosol ou en bâton. 3 pour 2.44
TROUSSE À COSMÉTIQUES Avec accessoires de voyage. Prix courant, chac.: 3.99
MOUCHOIRS DE PAPIER FACELLE Boîte de 60. 6 pour 3.44
LOTION SOLAIRE MÉRIT 240 mL. chac.: 1.44
SHAMPOING ET REVITALISANT ALBERTO BALSAM 450 mL et 150 mL en prime. chac.: 1.44
CRÈME À RASER GOOD NEWS 300 mL. chac.: 1.44
CRAYONS D'ARRE Choix de couleurs. chac.: 1.44
SERVIENTTES HYGIÉNIQUES MÉRIT Boîte de 10 maxi. chac.: 1.44
DENTIFRICE CLOSE UP 100 mL et 50 mL en prime. chac.: 1.44
CURE-OREILLES FASCINATION Boîte de 360. la boîte: 1.44
PANSEMENTS MÉRIT Boîte de 40. la boîte: 1.44
SAYONNETTES BABY'S OWN 3 pains et 1 en prime. le paquet: 1.44

Quincaillerie/Peinture

USTENSILES POUR BARBECUE Manches de couleurs. chac.: 1.44
PILES ROCKET Paquet de 4. «C» ou «D» le paquet: 1.44
ROULEAUX DE RECHANGE 7 ou 9 po. Paquet de 2. le paquet: 1.44
ASPIROULES SYLVANIA 40, 60, 75, 100 watts. Paquet de 3. le paquet: 1.44
RUBAN ADHÉSIF Tout usage. Avec couteau. 2 po. chac.: 1.44
COUTEAU À TAPISSERIE 2 pour 1.44
TYE TAO EN VINYLE Choix de motifs. 2 pour 3.44
REVÊTEMENTS MURAUX Choix de motifs et de couleurs. le rouleau: 5.44
PÈSE-PERSONNE Choix de couleurs. chac.: 10.44

Musique

CASSETTE BASF Vierge. 60 min. chac.: 1.44
PORTE-VIDÉOCASSETTE Pour VHS ou BETA 2 pour 1.44
ALBUM-PHOTO 40 pages. chac.: 3.44

Jouets - Bijoux

ASSORTIMENT DE JOUETS Voitures, casse-tête, etc. 3 pour 1.44
BALLONS À GONFLER Sac de 1/4 lb. le sac: 1.44
ASSORTIMENT DE BIJOUX Couleurs variées. 2 pour 2.44

Articles ménagers

SACS À ORDURES Paquet de 15. Pour l'intérieur. 2 paquets pour 1.44
SACS À ORDURES Paquet de 18. Pour l'extérieur. le paquet: 1.44
SACS À SANDWICH Paquet de 100. 2 paquets pour 1.44
ESSUIE-TOUT 2 rouleaux. 2 paquets pour 1.44
PAPIER D'ALUMINIUM 18 po x 25 pi. chac.: 1.44

Articles ménagers

NAPPE EN PLASTIQUE 54 po x 110 po. chac.: 1.44
COUTEAUX À STEAK 2 pour 1.44
SACS À ORDURES Pour poubelle d'armoire. Paquet de 30. 2 paquets pour 1.44
POUDRE À RÉCURER OLD DUTCH 600 g. 2 pour 1.44
ACCESSOIRES STÉRILITÉ En plastique. chac.: 1.44
ACCESSOIRES POUR LA CUISINE chac.: 1.44
ASSOULISSANT SWEETHEART 3.6 L. chac.: 1.44
TAMPONS À RÉCURER JETS Paquet de 12. 2 paquets pour 1.44
PRODUIT NETTOYANT 24/24 Pour cuvettes. 350 mL. 2 pour 1.44
LAVE-VITRE OLD DUTCH 1.5 L. chac.: 1.44
SERVIENTTES DE PAPIER WHITE SWAN Paquet de 150. Prix courant, le paquet: 1.87
PROTÈGE-CUVETTE Moyen ou grand. 3 pour 2.44
PAPIER D'ALUMINIUM 12 po x 25 pi. 3 pour 2.44
VADROUILLE 8 OZ Pour le plancher. Prix courant, chac.: 3.56
ASSOULISSANT LA PARISIENNE 2 L. chac.: 2.44
NETTOYANT AJAX LIQUIDE 1 litre. chac.: 2.44
POP MAISON OU RAC À GLAÇONS En plastique. 2 pour 2.44
PRODUIT NETTOYANT FANTASTIK Bouteille de rechange. 1 litre. chac.: 2.44
DÉSODORISANT GLADE En aérosol. 170 g. 3 pour 2.44
PRODUIT NETTOYANT EASY OFF POUR FOUR 475 mL. chac.: 2.44
ÉPINGLES À LINGE En bois. Paquet de 50. 2 pour 2.44
POUDRE À TAPIS COW BRAND 700 g. 2 pour 3.44
GOBELETS EN STYROMOUSSE WOOLCREST Paquet de 100. 2 paquets pour 3.44
PRODUIT NETTOYANT WISK 2 litres. chac.: 5.44

ACHATS SUPER SPÉCIAUX

JAMBON CUIT 454 g. chac.: **1.74**

CROUSTILLES 200 g. OU AMUSE-GUEULE 125 g. 2 pour **1.94**

PIZZA 9 PO Toute garnie. chac.: **1.54**

TARTES 625 g. Saveurs variées. chac.: **1.64**

BICARBONATE DE SODIUM COW BRAND 500 g. 3 pour **1.84**

PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE 8 rouleaux. le paquet **2.54**

SACS À GLAÇONS SCUBB Paquet de 12. chac.: **94¢**

ASSIETTES EN PAPIER 9 po. Paquet de 60. le paquet: **1.94**

BONBONS D'ÉTÉ DARE Banane, fraise, etc. chac.: **1.64**

CHAISE DE JARDIN Choix de motifs et couleurs. chac.: **6.94**

EAU DE JAVEL LA PARISIENNE 3,6 L. chac.: **1.04**

PRODUIT NETTOYANT HERTEL OU HERTEL PLUS 909 mL. chac.: **2.94**

Menu du Café Rouge

LUNDI SEULEMENT
SANDWICH AU BOEUF HACHÉ
Servi avec frites et légumes.

MARDI SEULEMENT
SAUCISSES
Servies avec haricots verts.

Chac.: **2.44**

BALAI AIMANTÉ Choix de couleurs. chac.: **1.84**

DÉTERGENT À VAISSELLE SWEETHEART 680 mL. Paquet de 2. le paquet: **1.94**

ESSOREUSE À SALADE chac.: **3.84**

PANIER FLEURI Pot de 10 po. chac.: **7.94**

PASTRAMI 454 g. Chac.: **3.44**

ASSOULISSANT FLEECE 5 L. chac.: **3.94**

PRODUIT NETTOYANT SPRAY AND WASH Bouteille de rechange. 1 L. chac.: **1.94**

VADROUILLE TWIST MOP D'Atlantique chac.: **6.94**

BOYAU D'ARROSAGE 50 pi x 1/2 po. 3 plis. chac.: **4.94**

BALAI Pour l'extérieur. chac.: **4.94**

CHAUSSETTES DE COURSE POUR DAMES Pointures 5 à 9. Très résistantes. la paire: **10.54**

SHAMPOING OU REVITALISANT FINESS 300 mL. chac.: **2.74**

PANTALONS SPORT POUR GARÇONS Tout un avec 3 ceintures. Taille élastique. Grandeur variées. chac.: **9.54**

LES JOURS 1.44-2.44, une combinaison gagnante depuis plus de 20 ans!

La Cour suprême invalide un article d'une loi québécoise

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ En confirmant l'acquiescement d'un guérisseur, la Cour suprême du Canada vient d'invalider un article de la loi québécoise sur les poursuites sommaires.

À l'unanimité, les juges de la Cour suprême ont statué que l'article 11h de la Charte canadienne des droits de la personne interdit

qu'un inculpé soit de nouveau jugé pour une infraction dont il a été définitivement acquitté.

Les poursuivants, soit la Corporation professionnelle des médecins du Québec, s'appuyaient sur l'article 75 de l'actuelle loi sur les poursuites sommaires pour exiger que le guérisseur Antoine Thibault subisse un nouveau procès. M. Thibault avait été acquitté une première fois à la Cour des sessions de la paix, en 1981.

Quoique très technique, ce ju-

gement « est très spectaculaire et modifie devant les tribunaux une procédure qui datait d'avant la Confédération », a expliqué hier Me Guy Bertrand, avocat du guérisseur.

Très heureux de sa réussite devant le plus haut tribunal du pays, Me Bertrand a signalé que ce jugement de la Cour suprême allait revaloriser les tribunaux inférieurs comme les cours municipales et la Cour des sessions de la paix.

Les avocats avaient tendance à s'appuyer sur la Loi sur les poursuites sommaires pour porter en appel une cause qu'ils avaient perdue devant un tribunal de première instance et pour faire recommencer le procès devant la Cour supérieure ou la Cour d'appel, a signalé Me Bertrand.

La décision de la Cour suprême signale que la Charte canadienne des droits a préséance sur l'article 75 de la Loi sur les poursuites sommaires.

La Charte reconnaît à son article 11h le droit de ne pas être jugé de nouveau pour une accusation dont on a été acquitté. La loi qué-

bécoise sur les poursuites sommaires permettait, à son article 75, de recommencer le procès en appel, ce qui s'appelle, en jargon juridique, un « procès de novo ».

L'article 75 de la loi et la Charte sont « incompatibles », affirme le juge Antonio Lamer de la Cour suprême dans son jugement où il résume l'opinion unanime de ses collègues.

Depuis le 17 avril 1982, date d'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits, « les inculpés ont acquis le droit de ne pas être jugés de nouveau pour une infraction dont ils ont été définitivement acquittés », statue le juge Lamer.

C'est en 1980 que toute cette histoire a commencé. La Corporation professionnelle des médecins poursuit M. Thibault, de Kamouraska, pour avoir pratiqué quatre fois illégalement la médecine.

L'avocat Bertrand fait acquiescer le guérisseur devant la Cour des sessions de la paix parce que le prévenu n'a pas été convenablement identifié devant le tribunal.

L'affaire est portée devant la Cour supérieure, puis devant la

Cour d'appel qui permet à la Corporation des médecins de porter

la cause en appel par voie de « procès de novo ».

ERRATUM

Veuillez prendre note que l'annonce parue le vendredi 27 mai était incomplète et devait comprendre les mentions suivantes se rapportant à l'astérisque :

Inter-Canadien

MONTRÉAL-SEPT-ÎLES

99\$*

*Jusqu'au 25 juin 1988.
Réservations : 3 jours à l'avance.
Séjour d'au moins 3 nuits.



MONTRÉAL-SEPT-ÎLES

99\$ aller-retour*

Tél. : (514) 636-3890
ou 1 800 361-0200,
sans frais.

*Jusqu'au 25 juin 1988.
Réservations : 3 jours à l'avance.
Séjour d'au moins 3 nuits.

Inter-Canadien
va plus loin

Partenaire des Lignes aériennes Canadien International

COURS D'ANGLAIS PROGRAMME INTENSIF SPÉCIAL

donne accès au certificat de compétence de McGill

DATE: 9 semaines, du 20 juin au 23 août 1988,
du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h.

DROITS: 225 heures, 980\$

Présentez-vous au département des langues vivantes, salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath, entre 9 h et 17 h, pour déterminer la date du test de classement spécial et pour effectuer le versement de droits par chèque visé ou mandat.

Ceci est un programme contingenté.

N.B. Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.



McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.



LES NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Ça fructifie!

Hâtez-vous!
Elles sont en vente
pour un temps
limité seulement.

Québec

8 1/2%

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

N'ACHETEZ PAS QUE DE L'EAU



Le maître piscinier VOQUE



Piscine hors-terre FLAIR 21 pieds de diamètre

- Garantie limitée de 15 ans
- Montants verticaux: 6 pouces
- Montants horizontaux: 7 pouces
- Épaisseur des montants horizontaux: 40 mil.
- Filtre 18" Hayward avec pompe turbo 1 HP et sable de filtration • balayette • manche télescopique et boyaux • ramasse-feuilles • thermomètre • analyseur d'eau • crochet triple • boyau à vidage • écumoir et retour d'eau • plateforme 5 pi. X 6 pi. avec échelle • plomberie complète

GRATUIT Un écumoir Turbo Flo Hayward, une toile et un rouleau solaire

Perma-sol®

2 499⁹⁹\$

Taxe et installation en sus

ON LES FABRIQUE... ON LES INSTALLE EN MAÎTRES

ENSEMBLE PUB ALLIBERT

- 4 chaises monobloc
- 2 chaises MAXI PUB
- 1 table ovale PUB 63 po. X 35 1/2 po.
- 1 parasol 90 po. en textile double maille avec manivelle et base

649⁹⁹\$

coussins non inclus

Nous avons en magasin d'autres ensembles de 299,99 \$ à 3 000,00 \$



Plan de financement disponible sur place. Nous acceptons la plupart des cartes de crédit.

*Marque de commerce, usager inscrit

QUÉBEC	Charlesbourg	La Baie	St-Catherine	St-Jean-sur-Richelieu	Valleyfield	ONTARIO
Alma 855, av. du Pont nord (418) 662-9911	1545, boul. Jean-Talon ouest (418) 628-0051	229, de la Fabrique (418) 544-3277	6440, route 132 (514) 632-0466	345, boul. du Séminaire (514) 348-6351	223, rue Grande-île (514) 373-4940	Cornwall Bolton Mall Eamers Corner (613) 932-0469
Arthabaska 55, rue Girouard (819) 357-2235 ou 357-2236	Chicoutimi 1333, boul. St-Paul (418) 545-3501	Laval 1355, boul. des Laurentides sud de St-Martin (514) 629-4573	St-Eustache 44, chemin Oka (514) 472-6260	Sherbrooke 627, rue King est (819) 566-5225	Varennes 611, Montée Ste-Julie (514) 652-0369	Orléans 1803, boul. St-Joseph (613) 824-6374
Blainville 899, boul. Labelle (514) 435-2426	Drummondville 1215, boul. St-Joseph (819) 477-3545 ou 477-7122	Plessisville 1200, rue St-Edouard (819) 362-6464 ou 362-6130	St-Marie de Beauce Les Piscines "La Chaudière" Inc. 1056, boul. Vachon sud (418) 387-2121	Terrebonne 1615, chemin Gascon (514) 471-5623	Ville des Saules 4960, boul. l'Ornière (418) 872-0051	Plantagenet 747, rue Gérard (613) 673-5418
Chambly 1177, rue Bourgogne (514) 658-1949	Granby 480, rue Guy (514) 375-5225	Repentigny 622, rue Notre-Dame (514) 581-6943	St-Hubert 4240, Montée St-Hubert (514) 678-7219	Val d'Or 952, 3 ^{ème} Avenue (619) 825-6003		

* nouvelle adresse

Mijb

SOLDE

DU PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

de **30** à **70%**

Des robes et des jupes,
des blouses et des pantalons,
des chandails,
des blazers et des impers,
des ceintures et des chaussures,
des sacs à main
et des bijoux.

Allemagne • Canada • Italie

★★★★★

Mijb

a de tout pour vous pour quelques sous!

645, boul. Samson, Ste-Dorothée, Laval
Tél.: 689-1516

Tous les jours de 10 h à 17 h
Exc. jeudi jusqu'à 21 h — vendredi jusqu'à 18 h

Deux compagnies de mazout écopent de \$1 000 d'amende

Une usine de traitement de peaux d'animaux reconnue coupable

RAYMOND GERVAIS

■ Deux entreprises de la région métropolitaine ont écopé chacune hier, en Cour municipale de

On ne meurt que deux fois

de l'agence France Presse
VERNOUX, France

■ Une vieille dame, morte en début de semaine, vient de gagner doublement son paradis: confondue avec une autre retraitée, elle a d'abord été enterrée selon le rite catholique, puis déterrée, avant de repasser 24 heures plus tard devant le pasteur, a-t-on appris, hier, auprès de ce dernier à Vernoux (Sud de la France).

L'erreur a eu lieu, mercredi, à la morgue de l'hôpital-hospice de Vernoux, où étaient décédées, lundi, Ida Tisseron, 84 ans, et Henria Rochedix, 90 ans. Au moment de la mise en bière, les employés des pompes funèbres ont placé dans le cercueil d'Henria le corps d'Ida. La confusion entre les deux corps est d'autant plus explicable qu'à leur arrivée, M. Rochedix se recueillait devant le corps de Mme Tisseron, par erreur déjà. Ida a donc été enterrée à la place d'Henria, mercredi, après une messe à l'église du village.

Mais le lendemain, les enfants Tisseron découvraient l'erreur. Enquête était menée, on ouvrait le caveau de la famille Rochedix, et Ida Tisseron était rendue à sa famille, pour un office protestant.

Les deux vieilles dames reposent désormais en paix au cimetière de Vernoux, dans leurs cercueils respectifs.

«Prêtre» pas très catholique

de l'agence France Presse
PARIS

■ On lui aurait donné le bon Dieu sans confession et pour cause: Dany-Antoine Carré, 36 ans, ancien chef de cérémonie à l'église du Sacré-Coeur de Paris, se faisait passer pour prêtre afin d'escroquer des vieilles dames chez qui il s'installait pour mieux les dévaliser.

Carré, qui s'était borné à faire des études au séminaire, administrait chaque jour la communion à une vieille dame, qui le prenait pour un vrai prêtre et lui avait ouvert sa maison. Le faux ecclésiastique en avait profité pour lui subtiliser des bijoux qu'il allait ensuite revendre.

Carré avait également dilapidé la fortune d'une autre vieille dame dont il avait gagné la confiance et en escroquait plusieurs autres.

VACANCES-SANTÉ

à MÉTIS-SUR-MER

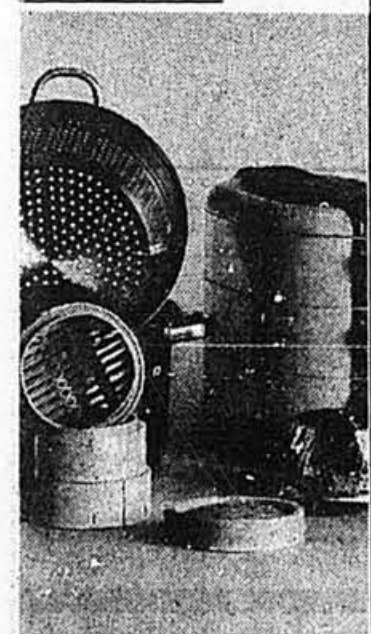
du 24 juin au 2 juillet 1988

Pour renseignements:
CENTRE D'AMÉLIORATION CORPORELLE

273-4499

Alimentation

Mercredi,
dans le cahier
alimentation,
La Presse
vous propose
Cuisine vapeur,
cuisine minceur



Un article signé

Françoise

Kayler

La Presse

Montréal, de \$1 000 d'amende, après avoir été reconnues coupables d'avoir vendu du mazout dont la teneur en soufre dépassait les normes autorisées par le Service de protection de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal.

Les compagnies fautives sont les Pétroles J. & G. Gauthier Inc. du 11 570, 4e avenue à Rivière-des-Prairies et le Groupe Pétrolier Olco Inc. du 2561 avenue Georges V, à Montréal-Est.

Selon les dépositions des enquêteurs, Les Pétroles J. & G.

Gauthier on vendu à deux reprises, le 22 janvier, du mazout dont les proportions de soufre étaient de 1,17 p. cent et de 1,18 p. cent, alors que la norme permise pour ce type de combustible est de 1 p. cent.

Dans les deux cas, le mazout a été livré à la Société du Port de Montréal.

Les Pétroles Gauthier avaient été condamnés à \$600 le 29 avril pour une infraction similaire.

Dans le cas du Groupe Pétrolier Olco, les livraisons de mazout effectuées le 14 janvier 1988 à

l'hôpital du Sacré-Coeur et d'une catégorie intermédiaire le 21 décembre 1987 à la compagnie L.E. Administration, montraient un taux de soufre de 1,84 p. cent et de 1,18 p. cent, ce qui dépassait les normes requises pour ces différentes catégories de combustible.

D'après les dépositions, ce combustible pouvait libérer dans l'atmosphère des particules de soufre qui, une fois mélangées à l'air, pouvait causer des pluies acides.

Par ailleurs, la compagnie les Ateliers d'Emballage Industriels

G.E.M. Inc. du 5770 rue Ferrier à Mont-Royal, a été condamnée hier, à un total de \$600 d'amende, après avoir été reconnue coupable de pollution de l'air.

Un épurateur d'air défectueux est à l'origine des trois chefs d'accusations qui pesaient contre la compagnie. Dans deux des trois cas, l'épurateur, lequel est constitué d'un mur d'eau, ne fonctionnait pas à l'intérieur du cabinet à peinture, laissant ainsi passer des particules de peinture. Dans l'autre cas, l'absence d'un filtre et la défectuosité d'un autre étaient

facteurs de pollution. Toutefois, la situation a été corrigée. Finalement, la compagnie Martin & Stewart, du 3 500 rue Saint-Patrick, à Montréal, a écopé pour sa part de \$600 d'amende, après avoir été trouvée coupable par le juge Luc Grammond, d'avoir émis dans l'atmosphère des odeurs de charogne.

D'après les dépositions, l'odeur nauséabonde qui se répandait dans le quartier provenait de l'usine de traitement de peaux d'animaux dont les portes avaient été laissées ouvertes.

AVIS D'ÉMISSION PUBLIQUE

3 225 000 \$ / 645 PARTS DE 5 000 \$

EXCLUSIF



Place Prestige
Laval

Rentabilisez vos investissements

au 400, boulevard St-Martin ouest, Place Prestige, Laval.

Caractéristiques de l'Immeuble

Place Prestige est un complexe commercial haut de gamme qui abrite d'es espaces locatifs de bureaux pour professionnels et gens d'affaires.

- Site stratégique, au cœur de Laval
- Édifice neuf de béton
- 5 étages : superficie brute de 55 350 pieds carrés
- À proximité des principales artères commerciales, parc industriel, centres résidentiels
- Conception architecturale d'avant-garde
- Entretien minime

Caractéristiques de l'investissement

- Société en commandite
- Responsabilité limitée
- Gestion professionnelle
- Avantages fiscaux intéressants
- Déduction à la source lorsque désirée
- Financement personnel disponible

Agissez maintenant

Le secteur métropolitain du grand Montréal est l'une des régions en Amérique du Nord où les valeurs immobilières demeurent encore très accessibles. L'investissement immobilier est historiquement productif et rentable et représente l'une des meilleures opportunités de faire fructifier vos avoirs.

Pour renseignements complets, demandez sans frais notre prospectus provisoire déposé à la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Un prospectus provisoire portant sur les titres proposés a été déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent faire l'objet d'aucun engagement avant que la Commission n'ait visé le prospectus définitif. On peut se procurer le prospectus provisoire auprès de notre maison muniée à placer ces titres au Québec.



**MULTI-GROUPE
IMMOBILIER INC.**

Courtier en contrats d'investissement
555, boul. René-Lévesque ouest,
Bureau 1450, Montréal (Québec) H2Z 1B1
(514) 875-7510

Le savoir-investir, notre force, votre réussite

ESTÉE LAUDER

NEW YORK · LONDRES · PARIS



SOYEZ EN BEAUTÉ AVEC LE NOUVEAU FOND DE TEINT NON GRAS ESTÉE LAUDER

Un teint radieux se caractérise par un fini mat. Si c'est ce que vous recherchez, Estée Lauder vous propose son nouveau fond de teint non gras formulé avec le complexe stabilisateur sébacique LHP^{MD} exclusif et un agent conçu pour équilibrer l'hydratation.

Il convient parfaitement aux peaux normales ou grasses. De plus, il est non parfumé, non comédogène (n'obstrue pas les pores et ne favorise pas les éruptions cutanées) et contient un écran solaire. Vous trouverez ce nouveau fond de teint,

ainsi que les poudres fine et pressée de la même gamme, au comptoir Estée Lauder.
Poudre fine. 60 g. 225
Poudre pressée. 225
240, PRODUITS DE BEAUTÉ

Simpson
MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction
garantie ou argent remis.



VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 667-1540
et St-Basile 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h

Jean-Paul II nommerait bientôt une vingtaine de nouveaux cardinaux

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

■ L'annonce d'un consistoire du

pape Jean-Paul II pour la création d'une vingtaine de nouveaux cardinaux serait imminente, selon des rumeurs qui circulent avec insistance au Vatican.

Le Sacré Collège est actuellement composé de 136 membres, dont 39 âgés de plus de 80 ans ayant perdu le droit d'élire le souverain pontife dans un éventuel

conclave. Le plénum des princes de l'Eglise «électeurs» étant fixé à 120, le pape pourrait élever 23 prélats à la pourpre cardinalice. Les candidats sont tous des ar-

chevêques de diocèses traditionnellement gérés par des cardinaux, des hauts prélats de la Curie romaine et des diplomates du Saint-Siège: Mgr Hans Hermann

Groer, archevêque de Vienne, 68 ans; Mgr Carlos Amigo Vallejo, archevêque de Séville, 53 ans; Mgr James A. Hickey, archevêque de Washington, 67 ans; Mgr Roger M. Mahony, archevêque de Los Angeles, 52 ans; Mgr Antony Bevilacqua, archevêque de Philadelphie, 65 ans; Mgr Laszlo Paskai, administrateur apostolique d'Esztérgom (Hongrie), 61 ans.

Selon les rumeurs, Jean-Paul II pourrait créer cardinal Mgr Robert Coffy, archevêque de Marseille, 67 ans, bien que ce diocèse ne soit pas considéré comme un siège cardinalice traditionnel.

On attend toujours que le souverain pontife annonce le nom d'un cardinal secret, gardé «in pectore» à l'occasion de son second consistoire en 1983. Il s'agirait, selon les milieux ecclésiastiques lituaniens de Rome, de Mgr Julijonas Steponavicius, administrateur apostolique de Vilnius (Lituanie), empêché d'exercer son mandat pastoral par les autorités locales.

La nouvelle Jaguar V12 XJ-S 1988½

Puissamment élégante.

Sous l'audacieux capot plongeant gronde un moteur issu de plus de 20 années de raffinements techniques: le fameux 12 cylindres de 5,3 litres à injection et à culasse May de Jaguar. Les mécanismes de direction et de suspension ont fait leurs preuves sur piste comme sur route et se complètent d'un nouveau système de freinage antiblocage sophistiqué qui minimise les risques de dérapage sur toutes les surfaces.

Lignes racées, nouvel intérieur somptueux et performances inégalées. Bref, une nouvelle Jaguar XJ-S 1988½ tout à fait digne de votre examen le plus attentif.

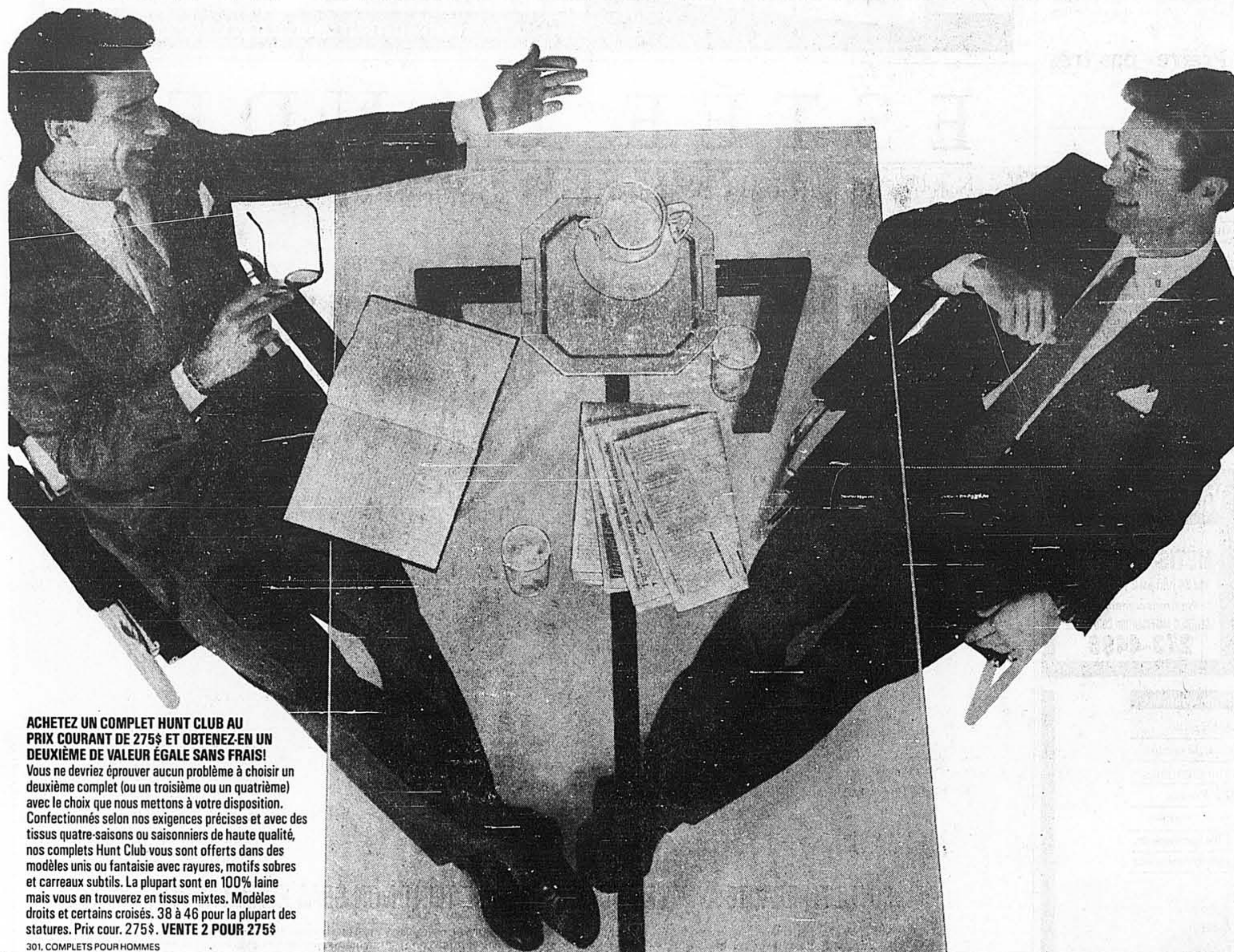
OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les concessionnaires Jaguar du Grand Montréal disposent en ce moment de quelques Jaguar XJ-S 1988. C'est une occasion d'autant plus rare que leur nombre est très limité. Nous vous invitons à vous renseigner sans attendre.

Automobiles Élégante, 4747, est Jean-Talon, 374-6550 Les Moteurs Décarie, 55, rue Gince, 334-9910 Jaguar de Montréal, 277, rue Duke, 393-1711



VENTE SEMI-ANNUELLE 2 POUR 1 DE COMPLETS HUNT CLUB CHEZ SIMPSON



ACHETEZ UN COMPLET HUNT CLUB AU PRIX COURANT DE 275\$ ET OBTENEZ EN UN DEUXIÈME DE VALEUR ÉGALE SANS FRAIS!
Vous ne devriez éprouver aucun problème à choisir un deuxième complet (ou un troisième ou un quatrième) avec le choix que nous mettons à votre disposition. Confectionnés selon nos exigences précises et avec des tissus quatre-saisons ou saisonniers de haute qualité, nos complets Hunt Club vous sont offerts dans des modèles unis ou fantaisie avec rayures, motifs sobres et carreaux subtils. La plupart sont en 100% laine mais vous en trouverez en tissus mixtes. Modèles droits et certains croisés. 38 à 46 pour la plupart des statures. Prix cour. 275\$. **VENTE 2 POUR 275\$**

301, COMPLETS POUR HOMMES

ALLEZ-Y, C'EST LE TEMPS DE METTRE LES BOUCHÉES DOUBLES!

Simpson

MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

ENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 264-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.